

Le président Tebboune en Turquie  
**L'affirmation  
d'une alliance économique**

PAGE 2



La visite devrait donner un nouvel élan au partenariat stratégique algéro-turc, avec en point de mire, 10 milliards de dollars d'échanges commerciaux.



**L'ÉCHO DES  
RÉSEAUX SOCIAUX**

Naissance rare au zoo de Ben Aknoun

PAGE 15



QUOTIDIEN  
**CRÉSUS**

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Coopération militaire  
algéro-indienne

**Une nouvelle  
étape franchie  
à New Delhi**

PAGE 2



Restitution des biens culturels  
pillés pendant la colonisation  
**Alger dénonce l'absence  
de gestes concrets**

PAGE 4



Couverture du réseau mobile  
**Le ministre exige  
plus d'efforts**

PAGE 5

Ligue 1 Mobilis  
**Soirée de consécration  
pour le leader**

PAGE 13



POINTAGE BIOMÉTRIQUE AU TRAVAIL

**La fin du  
vide juridique**

PAGE 3



Contrairement à certaines interprétations, «les données biométriques ne sont pas juridiquement classées comme des données sensibles».

● Vidéosurveillance en milieu professionnel : **L'État fixe les limites**

Batimatec 2026

**Alger au cœur d'un secteur en pleine ébullition**

PAGE 6

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE EN TURQUIE

# L'affirmation d'une alliance économique

*La visite devrait donner un nouvel élan au partenariat stratégique algéro-turc, avec en point de mire, 10 milliards de dollars d'échanges commerciaux.*

**L**e président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé, hier, en Turquie, pour une visite officielle, la troisième après celles de mai 2022 et juillet 2023. À son arrivée à l'aéroport international d'Esenboğa, à Ankara, le président Tebboune a été accueilli par son homologue turc, Recep Tayyip Erdoğan.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères, indique un communiqué de la Présidence de la République. Elle accorde une place importante au volet économique, dans un contexte où les deux pays ambitionnent de porter leurs échanges commerciaux à 10 milliards de dollars.

Le président de la République coprésidera aujourd'hui, à Ankara, avec son homologue turc Recep Tayyip Erdoğan, les travaux de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc. Cette rencontre, selon le directeur de la communication de la Présidence turque, Burhanettin Duran, réunira plusieurs membres des gouvernements algérien et turc. Elle sera l'occasion d'évaluer l'ensemble des relations bilatérales et d'explorer les pistes susceptibles de renforcer davantage le partenariat entre Alger et Ankara.

La visite devrait se conclure par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente visant à renforcer le cadre juridique et contractuel des relations bilaté-



rales, ainsi qu'à élargir les domaines de coopération économique, qui ont connu une croissance notable ces dernières années. La Turquie est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie en dehors de l'Union européenne.

### DES RELATIONS BILATÉRALES EN FORTE DYNAMIQUE

Des accords sont également attendus pour consolider le cadre juridique régissant la coopération entre les deux pays. Après les cérémonies officielles à Ankara, les dirigeants devraient tenir une conférence de presse conjointe.

L'ordre du jour ne se limite pas au commer-

cial bilatéral. Les dirigeants devraient également échanger leurs points de vue sur les évolutions régionales et internationales actuelles. Dans ce contexte, le dossier du Sahel constitue une priorité, notamment en raison de la crise au Mali. Les relations algéro-turques connaissent, ces dernières années, une dynamique soutenue dans plusieurs domaines, portée par l'accord d'amitié et de coopération signé en 2006 et renforcée depuis l'arrivée d'Abdelmadjid Tebboune à la présidence. Les deux pays ambitionnent de porter le volume des échanges commerciaux à 10 milliards de dollars par an, contre environ 6 milliards actuellement, selon des données officielles algériennes.

### VERS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE GLOBAL

Historiquement solides, les relations entre l'Algérie et la Turquie ont connu une intensification notable des échanges de haut niveau ces dernières années, consolidant un partenariat qualifié de stratégique et global.

Cette visite s'inscrit dans cette dynamique et traduit la volonté des deux parties de consolider leur coopération au service des intérêts communs des deux pays et de leurs peuples. Elle intervient dans le prolongement du traité d'amitié et de coopération signé en 2006.

Les relations économiques entre l'Algérie et la Turquie connaissent une progression notable, la Turquie étant devenue le premier investisseur étranger en Algérie hors hydrocarbures, tandis que l'Algérie est le deuxième partenaire commercial de la Turquie en Afrique. Cette coopération évolue vers un partenariat industriel structuré, fondé sur l'investissement direct et la production conjointe. Les échanges politiques réguliers entre Abdelmadjid Tebboune et Recep Tayyip Erdoğan ont renforcé cette dynamique, à travers plusieurs visites officielles et la signature de nombreux accords, notamment dans le secteur énergétique. Ces relations s'inscrivent désormais dans une logique de partenariat stratégique, marquée par une volonté commune de renforcer l'intégration économique et industrielle.

Smail Rouha

## COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-INDIENNE

# Une nouvelle étape franchie à New Delhi

L'Algérie et l'Inde viennent de franchir une nouvelle étape dans le renforcement de leur coopération en matière de défense, à l'issue de la tenue, le 5 mai à New Delhi, de la première réunion de la Commission mixte. Une réunion coprésidée par le secrétaire adjoint au ministère indien de la Défense, Shri Amitabh Prasad, et le général-major Nouredine Kaid, chef d'état-major des Forces navales algériennes. La délégation indienne était composée de représentants des trois armées, de l'état-major de la défense, du département de la production de défense, de l'Organisation de recherche et de développement de la défense (DRDO), des services de santé des forces armées et du ministère des Affaires étrangères. Une présence illustrant une approche globale de la coopération en matière de défense.

### UN PARTENARIAT ÉLARGI À PLUSIEURS DOMAINES

Cette rencontre a permis aux deux parties de convenir d'un élargissement de leur partenariat dans plusieurs domaines stratégiques, notamment la formation militaire, les exercices conjoints, la coopération médico-militaire et le développement de l'industrie de défense, indique le ministère indien de la Défense sur sa page facebook.

Par ailleurs, un accord sur les mécanismes de procédure encadrant la mise en œuvre de cette coopération a également été signé. Ce mécanisme servira de cadre de référence pour les futures réunions et initiatives bilatérales.

Par la tenue de cette Commission mixte et cette visite, Alger et New Delhi réaffirment leur ambition commune d'établir



une collaboration militaire plus approfondie, à la hauteur des défis et des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.

La délégation algérienne devait également rencontrer des représentants de l'industrie de défense indienne afin d'explorer de nouvelles opportunités de coopération. En marge de la réunion, le major-général Nouredine Kaid a rendu hommage aux soldats tombés au combat en déposant une gerbe au Mémorial national de la guerre.

### DES ÉCHANGES DE HAUT NIVEAU

Les relations de défense entre les deux pays connaissent une dynamique croissante depuis la signature d'un mémorandum d'accord en 2024, soutenue par des échanges réguliers de haut niveau. Les deux pays partagent une vision commune sur divers enjeux stratégiques, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, de développement des capa-

cités défensives et de renforcement des industries militaires nationales.

Cette dynamique a été renforcée par la visite, en février 2025, du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en Inde, sur invitation du chef d'état-major de la Défense et secrétaire du Département des affaires militaires indien.

Lors de son séjour à New Delhi, le général d'armée a examiné avec ses homologues indiens plusieurs questions de sécurité régionale et de coopération technico-militaire.

### CONSOLIDER LES ÉCHANGES

En outre, le chef d'état-major de l'ANP a été reçu par le ministre indien de la Défense, Rajnath Singh. Cette rencontre a permis aux deux responsables de passer en revue l'état de la coopération

militaire entre l'Algérie et l'Inde et d'examiner les perspectives d'un partenariat élargi.

L'entretien a également porté sur les moyens de consolider les échanges en matière de formation, de transfert de technologies et de modernisation des capacités militaires, dans un contexte marqué par des mutations géopolitiques et des menaces transnationales.

Rajnath Singh a réaffirmé l'engagement de l'Inde à renforcer ses liens avec l'Algérie dans le domaine de la défense, en mettant en exergue les opportunités de coopération dans les industries de l'armement, la cybersécurité et la lutte contre le terrorisme. Dans le but de renforcer le partenariat bilatéral en matière de défense, un séminaire sur l'industrie de la défense s'est tenu en août 2025 à Alger. L'événement visait à consolider les liens bilatéraux par la collaboration industrielle, le partage de technologies et la présentation des capacités de l'Inde dans la fabrication d'équipements de défense. Le séminaire a vu la participation de 22 entreprises indiennes de défense et d'aérospatiale, couvrant un large éventail de secteurs, notamment l'intelligence artificielle (IA), l'aéronautique et l'aviation, la construction navale, la maintenance, la réparation et la révision (MRO), les gilets pare-balles et les équipements tactiques, ainsi que les drones et les technologies de véhicules aériens sans pilote (UAV).

Dans cette optique, les deux parties ont convenu d'explorer une coopération industrielle et une production conjointe, posant ainsi les bases d'une collaboration à long terme.

S. R.

## POINTAGE BIOMÉTRIQUE AU TRAVAIL

# La fin du vide juridique

*Contrairement à certaines interprétations, «les données biométriques ne sont pas juridiquement classées comme des données sensibles».*

L'utilisation de l'empreinte biométrique pour contrôler la présence des salariés ne nécessite pas de consentement préalable explicite. C'est la principale clarification apportée par la circulaire n°03 du 6 mai 2026 de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), qui vient encadrer une pratique de plus en plus répandue dans les administrations et entreprises.

Cette prise de position intervient après une série de demandes d'éclaircissement adressées à l'Autorité, dans un contexte marqué par l'extension des dispositifs de pointage biométrique dans les lieux de travail. L'institution a ainsi procédé à une analyse juridique et technique au regard des dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des données personnelles, afin de trancher la question sensible du consentement des employés.

Contrairement à certaines interprétations, «les données biométriques ne sont pas juridiquement classées comme des données sensibles». Elles restent, toutefois, des données à caractère personnel, soumises aux principes fondamentaux encadrant leur traitement, notamment la finalité, la proportionnalité, la sécurité et la durée de conservation.

### LE CONSENTEMENT ÉCARTÉ

Sur la question du consentement, la circulaire rappelle que celui-ci constitue en principe une condition de licéité du traitement.



Toutefois, elle souligne également l'existence d'exceptions prévues par la loi, notamment lorsque le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale ou à l'exercice d'une mission d'intérêt public. Dans ce cadre, l'enregistrement de la présence par empreinte biométrique est considéré comme relevant de la gestion normale des ressources humaines, visant à assurer la discipline et la ponctualité au sein des structures.

L'Autorité estime ainsi que le recours à cette technologie s'inscrit dans un objectif organisationnel légitime, permettant une gestion automatisée et précise des horaires de travail. Les systèmes biométriques offrent, en effet, la possibilité de générer

des données fiables sur les retards, les absences, les congés ou encore les heures supplémentaires, facilitant la prise de décision et le pilotage administratif.

### DES OBLIGATIONS STRICTES POUR LES EMPLOYEURS

Pour autant, cette absence d'exigence de consentement ne signifie pas une liberté totale. La circulaire impose plusieurs obligations strictes aux responsables du traitement. Ces derniers doivent notamment déclarer leurs dispositifs auprès de l'Autorité, informer clairement les employés des modalités de collecte et d'utilisation des données, ainsi que garantir l'exercice de leurs droits, tels que l'accès, la rectification

ou l'opposition. La question de la sécurité des données est également centrale. Les entreprises sont tenues de mettre en place des mesures techniques et organisationnelles adaptées afin de prévenir tout risque de fuite, d'accès non autorisé ou de détournement des données biométriques, dont le caractère unique renforce les enjeux de protection.

### UNE DURÉE DE CONSERVATION ENCADRÉE

La durée de conservation constitue un autre point d'encadrement. Les données collectées ne peuvent être conservées au-delà de la relation de travail et doivent être détruites dès la fin du contrat liant l'employé à l'organisme concerné.

Enfin, la circulaire rappelle que l'ensemble des traitements de données biométriques reste soumis au contrôle de l'Autorité nationale. Celle-ci se réserve le droit d'effectuer des audits et des vérifications afin de s'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. À travers cette clarification, l'Autorité entend concilier les exigences de modernisation des pratiques administratives et de transformation numérique avec la protection des droits fondamentaux des personnes. Elle pose ainsi un cadre qui, tout en légitimant l'usage des technologies biométriques dans le monde du travail, en fixe les limites et les garanties essentielles.

Assia Mekhennef

## VIDÉOSURVEILLANCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

# L'État fixe les limites



L'usage des caméras de vidéosurveillance dans les lieux de travail, les commerces et les établissements scolaires entre dans une nouvelle phase de régulation en Algérie. Par une délibération datée du 4 mars 2026, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel fixe un ensemble de règles destinées à encadrer plus strictement ces dispositifs devenus omniprésents.

Derrière l'objectif affiché de sécurité — protection des personnes, des biens et amélioration de la discipline dans les espaces professionnels — se dessine une volonté assumée : éviter que la généralisation de la surveillance ne se fasse au détriment des libertés individuelles et de la vie privée.

### UN ENCADREMENT ADMINISTRATIF RENFORCÉ

Désormais, l'installation de systèmes de vidéosurveillance ne relève plus d'une simple décision interne des établissements.

Elle est conditionnée à une autorisation préalable du wali compétent, après avis de la commission de sécurité de wilaya. Une exception demeure toutefois pour certains services sensibles relevant des ministères de la Défense et de l'Intérieur. Cette exigence traduit une logique de contrôle administratif plus serré, dans un contexte où les caméras sont devenues un outil courant de gestion des risques.

### LA SURVEILLANCE LIMITÉE À LA SÉCURITÉ

Le texte est sans ambiguïté sur la finalité des dispositifs : la vidéosurveillance doit servir exclusivement à la sécurité des personnes et des biens. Toute extension de l'usage des images à d'autres objectifs est écartée.

Cette limitation vise à prévenir les dérives potentielles, notamment l'utilisation des enregistrements à des fins disciplinaires abusives ou de surveillance permanente des travailleurs.

### LIGNE ROUGE SUR LA VIE PRIVÉE

L'un des points centraux de la délibération concerne la transparence. Employeurs et gestionnaires d'établissements sont tenus d'informer clairement les personnes concernées de la présence de caméras, de leur emplacement et des raisons de leur installation. L'information doit être visible et compréhensible, notamment via un affichage approprié.

Le texte fixe également des limites strictes. Il interdit l'installation de caméras dans les espaces où la vie privée est particulièrement protégée, comme les toilettes ou les vestiaires.

Autre restriction notable : les systèmes de vidéosurveillance des structures publiques ne doivent pas être connectés à Internet, une mesure présentée comme une garantie contre les risques de piratage ou d'accès non autorisé.

### ACCÈS AUX IMAGES ET CONSERVATION ENCADRÉS

L'accès aux enregistrements est strictement réservé aux personnes habilitées par le responsable du traitement. Les images doivent en outre être stockées dans des conditions de sécurité renforcées, pour une durée qui ne peut excéder un an. Enfin, la délibération rappelle les droits des personnes filmées, consacrés par la loi 18-07 sur la protection des données personnelles : droit à l'information, droit d'accès, droit de rectification et droit d'opposition. Ces garanties juridiques viennent rappeler que la vidéosurveillance, si elle s'impose comme un outil de sécurité incontournable, demeure soumise à un principe fondamental : celui du respect des libertés individuelles.

S. R.

## NUMÉRISATION DU SECTEUR DE LA JUSTICE

### Nouvelle exigence pour les professionnels

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a insisté, hier, à Tébessa, sur l'importance de la formation continue des magistrats et des avocats afin de suivre les évolutions profondes du système judiciaire et législatif. Lors de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que la formation continue permet de mieux maîtriser les textes juridiques fondamentaux, notamment le code pénal, le code de procédure pénale, ainsi que les lois relatives à l'investissement et à la lutte contre la corruption.

Selon lui, cet effort contribue directement au renforcement de l'État de droit et à l'amélioration de l'efficacité des services judiciaires. S'adressant aux avocats au siège de la cour de justice de Tébessa, Boudjemaâ a appelé à une plus grande spécialisation, notamment dans le droit commercial international, les litiges liés à l'investissement et les crimes économiques transfrontaliers. Il a estimé que le développement de ces compétences permettrait aux institutions nationales de s'appuyer davantage sur des expertises locales, y compris dans des dossiers nécessitant un arbitrage international.

Le ministre a également mis l'accent sur la transformation numérique du secteur, soulignant que la formation en matière de digitalisation est devenue indispensable. Elle permet, selon lui, de maîtriser des outils modernes comme le procès à distance et la signature électronique, tout en préparant les professionnels du droit à faire face aux formes complexes de cybercriminalité.

Après avoir examiné le bilan d'activité de la cour de Tébessa et des juridictions qui lui sont rattachées, couvrant l'année 2025 et les premiers mois de l'année en cours, le ministre a appelé à orienter davantage la justice vers des mécanismes de conciliation pour le traitement des affaires simples.

Cette approche, a-t-il expliqué, permettrait de libérer du temps pour les dossiers complexes nécessitant un traitement approfondi.

Par ailleurs, lors de la pose de la première pierre du futur tribunal administratif de Tébessa, Lotfi Boudjemaâ a insisté sur la nécessité d'accélérer la réalisation de cette infrastructure judiciaire, tout en respectant les normes de qualité exigées.

# RESTITUTION DES BIENS CULTURELS PILLÉS PENDANT LA COLONISATION Alger dénonce l'absence de gestes concrets

*Les limites du texte relancent un débat ancien sur la reconnaissance des spoliations coloniales.*

Le projet de loi relatif à la restitution des biens culturels entame aujourd'hui sa dernière ligne droite devant le Parlement. Le texte, harmonisé par la commission mixte paritaire, a été présenté hier à l'Assemblée française avant d'être examiné aujourd'hui au Sénat. Son adoption définitive paraît très probable. La loi offrirait ainsi un cadre commun aux demandes de restitution, qui se faisaient jusqu'alors au cas par cas.

Si l'on s'en tient au texte, les biens concernés sont ceux «acquis illicitement par vol, pillage, contrainte ou violence» entre novembre 1815 et avril 1972, sans mention explicite du contexte colonial, soit jusqu'à l'entrée en vigueur de la convention de l'Unesco.

Cependant, ce texte limite les restitutions et exclut certains biens, notamment militaires, ce qui entraîne des blocages, en particulier avec l'Algérie. La France protège ses collections par le principe d'inaliénabilité. Le projet de loi exclut explicitement la restitution de biens militaires, comme le canon Baba Merzoug réclamé par l'Algérie. Les objets symboliques de l'Emir Abdelkader n'ont pas été restitués.

## DES CRITIQUES PORTÉES PAR LES HISTORIENS

L'historien Benjamin Stora, figure incontournable des débats sur la mémoire coloniale, a exprimé son indignation sur les ondes de France Culture, pointant du doigt l'absence de réponses concrètes des autorités françaises à ce sujet. Intervenant dans le



cadre d'une émission dédiée à la mémoire coloniale, il a révélé, le 1er mai dernier, que des historiens algériens membres de la Commission mixte algéro-française avaient formulé des demandes précises de restitution.

Parmi les objets réclamés figurent le Coran de l'Emir Abdelkader, son épée ainsi que son burnous, des pièces hautement chargées de sens historique et identitaire, que la France n'a, à ce jour, pas restitués.

«Ce sont des objets très simples, disons, à restituer... Ça n'a pas été fait», a déclaré Benjamin Stora, visiblement agacé. Et d'ajouter avec fermeté : «On n'a rien rendu à l'Algérie, absolument rien, je peux vous le garantir. Et on vient m'expliquer : "ça suffit la repentance" ; ça suffit de quoi ?»

## ABSENCE DE VOLONTÉ POLITIQUE

Pour l'historien, ce refus de restitution, qu'il qualifie d'unilatéral, traduit une volonté de ne pas engager un véritable processus de reconnaissance des injustices du passé colonial. Il insiste sur l'importance d'une démarche sincère de réparation : «L'initiative de réparer, de restituer, de comprendre, de dresser des passerelles est tout à fait nécessaire et indispensable.»

Pour lui, il ne s'agit pas seulement d'un geste diplomatique ou symbolique, mais d'un acte fondateur pour construire une relation plus apaisée entre la France et ses anciennes colonies, notamment l'Algérie.

À l'instar d'autres pays afri-

cains, l'Algérie n'a pas échappé à la règle et demeure, elle aussi, un pays qui a beaucoup souffert de ces pillages. Les biens culturels et historiques de l'Algérie regroupent l'ensemble des œuvres et objets du patrimoine algérien emportés, volés, disparus, illicitement exportés, retrouvés ou restitués.

Ces biens ont été déplacés de leurs pays d'origine pour diverses raisons, notamment des achats, dons ou échanges, mais aussi des spoliations, pillages, vols et prises de guerre, ce qui explique leur présence dans des collections occidentales.

## UN DISPOSITIF LIMITÉ

La loi ne prévoit pas que la France établisse un inventaire complet à transmettre aux pays

d'origine. Les restitutions se font uniquement à la demande d'un État, pour des objets présentant des indices sérieux d'une acquisition illicite.

Cependant, la commission mixte paritaire a veillé à ce que ce délicat travail de recherche de provenance «n'incombe pas uniquement au pays demandeur». Elle a ajouté une nouvelle disposition impliquant que les musées «s'attachent à établir et à faire connaître le parcours des œuvres qui composent leurs collections». Certains musées n'ont pas attendu pour se saisir de cette question.

## LA QUESTION DES ARCHIVES ET DE LA PROVENANCE

L'Algérie continue d'exiger de la France qu'elle lui remette la totalité des archives la concernant.

En 2020, elle a déclaré qu'elle pourrait recourir à l'arbitrage international pour résoudre son différend avec la France concernant les archives de l'époque coloniale (1830-1962), y compris celles datant de la présence ottomane à Alger (1518-1830).

L'absence d'un inventaire des pièces archéologiques prélevées sur les sites en Algérie durant la colonisation française, emportées ensuite en France puis dispersées dans des musées, maisons de vente, chez des marchands d'art et des collectionneurs hors du territoire français, sans que leur origine ni leur documentation légale aient été soigneusement établies, rend leur restitution particulièrement difficile.

H. Adryen

## LUTTE CONTRE LE CANCER

# La commission sectorielle installée

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a procédé à Alger à l'installation de la Commission sectorielle de coordination pour la prise en charge du cancer, et ce dans le cadre des efforts nationaux visant à améliorer la prise en charge des patients atteints de cette maladie, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

L'installation de cette commission, qui a eu lieu mardi au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de l'attention particulière accordée par les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au dossier de la lutte contre le cancer, et en application des orientations données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier, pour l'adoption d'une approche nationale globale axée sur la prévention, la rapidité du dépistage précoce et le traitement efficace, précise la même source.

Cette installation s'inscrit également

dans le cadre du renforcement des capacités des structures de santé, de l'amélioration de la prise en charge des patients et de la mise en place d'un dispositif de supervision et de suivi de la disponibilité et de la distribution des médicaments anticancéreux, garantissant ainsi une exploitation optimale des capacités thérapeutiques.

Cette commission sectorielle vise à instaurer un cadre permanent de concertation, à proposer des orientations et à mettre en œuvre la stratégie nationale de prise en charge du cancer, contribuant ainsi à la promotion de la prévention, à l'amélioration du processus de traitement des patients et à l'unification des protocoles thérapeutiques, outre le renforcement du dépistage précoce, le développement des services de radiothérapie, et le soutien à la formation et à la recherche scientifique contre le cancer.

Elle œuvre également à rationaliser l'utilisation des ressources financières allouées

à ce domaine vital, selon une vision réfléchie répondant aux objectifs de la stratégie nationale de prise en charge du cancer, afin de garantir une plus grande efficacité dans l'orientation du soutien vers des programmes nationaux à fort impact, note le document.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre a salué les efforts déployés par la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC,) présidée par Adda Bounedjar, soulignant que les conclusions des assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer constituent une base de données nationale riche et une référence scientifique et stratégique majeure pour la mise en œuvre et l'activation de la stratégie nationale de lutte contre le cancer (horizon 2035).

Cette commission s'emploiera à valoriser les acquis réalisés dans le secteur,

notamment dans le cadre du processus de numérisation, à travers les différentes plateformes qui entreront en service, dont la plateforme du Fonds du cancer et le dossier électronique du patient, ainsi qu'à renforcer les systèmes de gestion des pannes techniques, contribuant ainsi à améliorer la qualité des services de santé et à en assurer la continuité, a-t-il ajouté.

L'installation de la commission constitue une étape importante dans la réforme du système de santé, visant à unifier les efforts nationaux, à coordonner les acteurs du secteur et à améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer, dans une vision stratégique à l'horizon 2035.

À cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les intervenants afin d'optimiser la stratégie nationale de lutte contre le cancer et d'améliorer la qualité des services de santé au bénéfice des citoyens.

# CRÉBUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

## DIRECTEUR DE PUBLICATION

SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

## DIRECTEUR DE REDACTION

SAID MEKLA

## REDACTRICE EN CHEF

ASSIA MEKHENNEF

## Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719

dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz

R. C. : 15B 0808682- 09/00

## Impression : EPE/SPA SIMPRAL

20 rue de la liberté Alger  
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue  
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## COUVERTURE DU RÉSEAU MOBILE

# Le ministre exige plus d'efforts

**Sid Ali Zerrouki a souligné la nécessité d'un strict respect des normes établies en matière de couverture et de qualité de service des télécommunications routières.**

L'amélioration des infrastructures de télécommunications sur les routes à forte densité de circulation constitue une nécessité économique, d'où l'intérêt que lui accordent les pouvoirs publics. Un intérêt réaffirmé par le ministre des Postes et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors d'une réunion de travail avec le directeur de l'Autorité de régulation des communications postales et électroniques, et en présence d'opérateurs de téléphonie mobile algériens. Selon un communiqué du ministère publié hier, cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi régulier de l'état des réseaux de télécommunications et de la qualité des services sur l'ensemble du territoire national. Elle avait pour objectif d'évaluer l'état d'avancement de la couverture des grands axes routiers, considérés comme des artères vitales de l'économie nationale, en particulier ceux qui connaissent une forte densité de trafic de



personnes et de marchandises.

### AUCUN MANQUEMENT TOLÉRÉ

La réunion a permis d'aborder notamment la question de la couverture et de la qualité du service sur l'autoroute Est-Ouest, après l'expiration des délais fixés aux opérateurs pour assurer la couverture requise. En août dernier, le ministère avait instruit les opérateurs de téléphonie mobile d'investir dans le raccordement des axes routiers au réseau mobile, conformément aux cahiers des

charges et licences d'exploitation. Après avoir pris connaissance des résultats des tests sur le terrain menés par l'autorité de contrôle pour évaluer la qualité du service fourni et vérifier le respect des obligations légales, réglementaires et contractuelles en la matière, le ministre a insisté sur la nécessité de respecter strictement les normes fixées en matière de couverture et de qualité de service, soulignant que tout manquement avéré au respect des obligations entraînerait l'application des mesures et sanctions prévues

par la réglementation en vigueur.

### PRIORISER LES ZONES REÇULÉES

Un accent particulier a été mis sur les tronçons traversant les zones sahariennes et les localités éloignées. Le ministre a, à ce titre, fixé des délais précis pour étendre et améliorer la couverture le long des axes stratégiques Nord-Sud, notamment les RN 1, 3 et 6, en particulier sur les tronçons traversant les zones désertiques et reculées, afin d'assurer la continuité des services de télé-

communications dans toutes les régions du pays. Le ministre a précisé que l'amélioration de la qualité des services est une nécessité économique, sociale et sécuritaire, directement liée à la sécurité des citoyens, à la circulation des transports, au soutien de l'activité économique et à la promotion de l'équité numérique entre les différentes régions du pays.

### COUVERTURE TOTALE D'ICI À 2027

En novembre dernier, lors du lancement du projet de sécurisation des infrastructures du Centre de télécommunications spatiales, à Bougehouzoul, Sid Ali Zerrouki avait annoncé l'achèvement, début 2027, du projet de couverture de l'ensemble des régions du pays par le réseau de téléphonie mobile. Un projet doté d'une enveloppe financière conséquente, en vue de couvrir toutes les régions, dont les villages et zones rurales comptant entre 500 et 2 000 habitants. Il avait souligné que la 1re phase de cette opération a concerné 1 400 zones auxquelles ont été affectées 1 200 stations, dont 800 déjà installées, tandis que l'opération se poursuit pour couvrir, dans sa 2e phase, 4 500 zones, affirmant, en outre, que «chaque citoyen a droit à la couverture par le réseau de téléphonie mobile».

S. Smati

## EXAMENS, RECRUTEMENT ET GESTION

# Le ministre de l'Éducation fixe les priorités

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a présidé, dans la soirée de mardi dernier, une conférence nationale par visioconférence consacrée aux préparatifs des examens scolaires, aux concours de recrutement des enseignants et à plusieurs dossiers de gestion, selon un communiqué du ministère. Une rencontre élargie aux cadres centraux, aux responsables de l'Office national des examens et concours et aux directeurs de l'éducation, destinée à «suivre l'état d'avancement des préparatifs» et à «évaluer la mise en œuvre des dispositifs organisationnels, techniques et humains», selon le communiqué du ministère. Au cœur des échanges, la session 2026 des examens nationaux. Le ministre a insisté sur «la poursuite d'une coordination étroite et permanente avec les walis et les différents secteurs partenaires», saluant au passage «leur mobilisation et leur soutien». L'objectif affiché est de «garantir toutes les conditions de sécurisation des centres d'examen, de regroupement et de correction», ainsi que de leurs périmètres, grâce à des «mesures préventives et organisationnelles appropriées». Dans le même esprit, il a été ordonné de prévoir «des centres de réserve répondant aux mêmes normes», afin de faire face aux situations exceptionnelles, et d'aménager des établissements scolaires à proximité des centres, notamment dans les régions touchées par de fortes chaleurs, pour «accueillir les candidats et leur permettre de se reposer entre les épreuves».

### BAISSE DE LA FRAUDE

Le ministre a également relevé «la baisse des cas de fraude lors de la session précédente», qu'il attribue aux dispositifs de



contrôle adoptés. Une tendance encourageante qui n'exclut pas un renforcement des mesures, notamment par «l'intensification des contrôles aux entrées des centres», l'utilisation de détecteurs de métaux et la coordination avec les services de sécurité pour «empêcher l'introduction de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication». Parallèlement, Sadaoui a appelé à «intensifier les campagnes d'information et de sensibilisation» destinées aux candidats et à leurs parents, en privilégiant «un discours pédagogique axé sur la prévention, loin de toute approche alarmiste». Il a aussi insisté sur «la bonne organisation de l'encadrement humain», condition essentielle au bon déroulement des épreuves.

### RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS : PLUS DE 61 000 POSTES OUVERTS

Autre dossier majeur abordé : le concours de recrutement des enseignants

sur titre pour l'année 2025. Le ministre a salué «les efforts consentis pour assurer le bon déroulement des différentes phases», annonçant une mesure exceptionnelle : «l'intégration des postes budgétaires de 2026 dans le concours en cours», après accord de la Direction générale de la Fonction publique. Une décision motivée par «le nombre très élevé de participants (1.065.000)», «la nature du concours» et la nécessité de «garantir la préparation de la prochaine rentrée scolaire». Cette révision a permis de porter «le nombre total de postes ouverts à 61.098». Le ministre a, toutefois, insisté sur «le respect des principes de transparence, d'équité et de rigueur, des délais et des procédures réglementaires». S'agissant de la gestion financière, le ministre a exhorté les responsables à «finaliser dans les plus brefs délais toutes les procédures liées à la clôture de l'exercice 2025», rappelant que «le non-respect des obligations professionnelles constitue

une faute» passible de mesures réglementaires. Au volet social, il a été demandé de transmettre «dans les plus brefs délais» les données relatives aux employés percevant un salaire inférieur ou égal à 40.000 DA afin de permettre à la commission nationale d'élaborer des mécanismes de soutien à l'occasion de l'Aïd El-Adha. Le ministre a également réaffirmé «l'importance de la numérisation de la gestion des services sociaux» pour renforcer la transparence.

### ENCOURAGER LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

La réunion a aussi abordé la campagne nationale de récupération des cahiers usagés. Le ministre a salué «l'interaction positive des directions de l'éducation» et appelé à «poursuivre l'accompagnement de cette initiative», en impliquant les acteurs locaux pour «ancrer la culture de la préservation de l'environnement». Enfin, Sadaoui a rappelé que les activités culturelles et artistiques constituent «une partie intégrante de l'acte éducatif», tout en soulignant la nécessité de respecter le cadre réglementaire, notamment pour l'intervention d'acteurs extérieurs. Il a réaffirmé l'engagement du ministère à encourager «la création de clubs scientifiques, culturels et artistiques», en raison de leur rôle dans «le développement des talents et des valeurs des élèves». En conclusion, le ministre a appelé à «poursuivre le suivi de terrain et la coordination permanente avec la cellule centrale», tout en insistant sur «le signalement immédiat de toute difficulté», afin d'assurer «le bon déroulement des examens officiels et la réussite des opérations du secteur».

R. N.

BATIMATEC 2026

# Alger au cœur d'un secteur en pleine ébullition

**Dès les premières heures de la matinée, une même scène se répète à l'entrée du Palais des expositions de la Safex (Pins maritimes, Alger) : des files interminables de véhicules, immatriculés dans les quatre coins du pays, convergent vers un seul objectif. Oran, Annaba, Setif, jusqu'aux wilayas du Sud... tous les chemins mènent cette semaine à au Batimatec 2026.**

**A** pied, les visiteurs affluent par vagues via le tramway d'Alger. Professionnels du bâtiment, jeunes diplômés, familles en quête d'un logement ou simples curieux. Un public hétéroclite, uni par une même volonté : comprendre les transformations d'un secteur clé de l'économie nationale.

## UN SALON QUI DÉPASSE L'EXPOSITION

À l'intérieur, le contraste est saisissant. Les allées larges et animées dévoilent un univers où le bâtiment n'est plus seulement une affaire de briques et de ciment, mais un véritable écosystème économique en pleine évolution.

Cette édition 2026 s'impose comme l'une des plus marquantes en Afrique, avec un accent particulier sur l'innovation et l'entrepreneuriat. Près de 40 start-up y présentent leurs solutions, incarnant la volonté des pouvoirs publics de bâtir une économie fondée sur la connaissance. Dans le nouveau pavillon Palestine, ces jeunes entreprises occupent une place stratégique. Objectif : créer des passerelles avec les grands groupes du BTP. «Il s'agit de donner de la visibilité aux solutions développées et de créer des opportunités concrètes», a expliqué Nouredine Ouadah, ministre des Start-ups.

## UNE EFFERVESCENCE RAREMENT VUE

À l'intérieur des pavillons, difficile de circuler sans croiser un groupe en pleine discussion technique ou une famille examinant attentivement une maquette immobilière. Les stands ne désemplissent pas, et les démonstrations attirent des attroupements spontanés. «On sent une énergie particulière», confie Karim, ingénieur en génie civil. «Ce n'est pas juste une exposition, c'est un lieu d'échange réel. On apprend, on compare, on se projette.»



Même son de cloche chez les artisans et entrepreneurs. Beaucoup évoquent une édition «plus dynamique» que les précédentes, avec une offre plus diversifiée et surtout plus innovante.

Pour une partie du public, la visite dépasse largement la simple découverte. Certains viennent avec des objectifs précis : trouver un fournisseur, nouer un partenariat ou même lancer un projet. Abdelhamid, artisan venu d'Annaba, résume bien cet état d'esprit : «Je suis venu chercher des idées, mais aussi des contacts. Ici, on peut vraiment développer son activité.» D'autres visiteurs, moins professionnels, vivent l'événement comme une opportunité rare.

Dans les espaces immobiliers, les discussions sont intenses. Les prospects comparent, négocient, imaginent leur futur logement. Sonia, étudiante, explique : «Voir autant d'offres réunies au même endroit, ça aide à se décider... même si ça rend le choix plus difficile.»

## LA DIASPORA DE PLUS EN PLUS PRÉSENTE

Parmi les visiteurs, la présence d'Algériens résidant à l'étranger se fait particulièrement remarquer. Attirés par les opportunités d'investissement, ils arpentent les stands avec attention. Certains confient être agréablement surpris par le niveau d'organisation et la qualité des offres. «On sent que les choses évoluent», explique l'Ilyas, venu de France. «Ça donne envie de franchir le pas.»

«Franchement, je ne m'attendais pas à ce niveau», confie Samir, un Algérien installé au Canada depuis une quinzaine d'années, croisé dans les allées du Batimatec 2026 au Palais des expositions de la Safex. «On voit des projets structurés, des promoteurs sérieux et surtout une vraie diversité dans les offres.»

Avant, investir à distance faisait un peu peur... mais aujourd'hui, avec ce que je découvre ici, je me dis que c'est peut-être le bon moment pour revenir, au moins à tra-

vers un projet immobilier.»

## INDUSTRIE LOCALE : UN TOURNANT STRATÉGIQUE

Au-delà de l'innovation, Batimatec 2026 révèle une autre tendance forte : la montée en puissance de la production nationale. Les professionnels sont unanimes : le produit algérien gagne en qualité et en compétitivité. «Aujourd'hui, nous atteignons près de 100% d'intégration locale», affirme Yacine Mechki, soulignant le rôle déterminant des politiques publiques de soutien à l'industrie. Même son de cloche du côté des partenaires étrangers. Ramadan Baitich insiste sur «la confiance dans le marché algérien» et évoque une «véritable dynamique de croissance portée par les grands projets d'infrastructures et de logements».

## VERS UN BÂTIMENT DURABLE

Les conférences techniques organisées en marge du salon témoignent d'un changement de paradigme. Réduction des émissions de carbone, matériaux recyclables, efficacité énergétique : la construction durable s'impose désormais comme une priorité. «L'avenir du secteur dépend de notre capacité à intégrer ces nouveautés», souligne un expert lors d'une conférence.

## UNE EXPÉRIENCE

### À LA HAUTEUR DES ATTENTES

Malgré l'affluence, l'organisation semble avoir gagné en maturité. Orientation, gestion des flux, accès à l'information : l'expérience visiteur s'est nettement améliorée, même si l'accès au site reste un défi. Au terme de cette immersion, une évidence s'impose : Batimatec n'est plus seulement un salon. C'est un indicateur des transformations profondes que connaît le secteur du bâtiment en Algérie. Entre innovation technologique, montée en puissance de la production locale et nouvelles attentes des citoyens, le paysage évolue rapidement.

**I. Khermane**

## RESSOURCES MINIÈRES

# Inauguration aujourd'hui d'une unité de transformation

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, présidera, aujourd'hui, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, les activités de célébration du 60e anniversaire de la nationalisation des mines et du 59e anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem), a indi-

qué, hier, un communiqué du ministère. Le programme de cette célébration comprend la présentation de supports audiovisuels retraçant le parcours et l'évolution du secteur minier, la signature de plusieurs conventions de partenariat et de coopération, ainsi que l'organisation de cérémonies de distinction en l'hon-

neur de cadres et de travailleurs ayant contribué au développement du secteur, en reconnaissance de leurs efforts et de leur engagement professionnel, précise la même source. L'événement sera également marqué par l'inauguration d'une unité de transformation dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, dans le cadre des efforts

visant la valorisation des ressources minières nationales, le renforcement des industries de transformation, le soutien au développement local et la création d'emplois, lit-on dans le communiqué. Le ministère a estimé que cette occasion constitue «une étape symbolique» permettant de rappeler la portée de la nationali-

sation des mines et ses implications en matière de souveraineté nationale, de même que de renouveler l'engagement à poursuivre le développement du secteur minier et à renforcer sa contribution à l'économie nationale à travers la valorisation des ressources naturelles et la promotion des industries de transformation.

## 5<sup>E</sup> FRENCH INDUSTRY DAYS

# Une vingtaine d'entreprises françaises présentes

La 5e édition French Industry Days, organisée par Business France-Team France Export, s'est tenue à Alger du 4 au 5 mai en présence d'une vingtaine d'entreprises françaises, souvent des équipementiers et des intégrateurs, venues prospecter le marché algérien mais aussi renforcer la coopération industrielle entre la France et l'Algérie. Cette manifestation cible des secteurs clés de la production et de la sous-traitance. L'événement s'est concentré sur la modernisation de l'industrie algérienne et la substitution aux importations. Il a été organisé en partenariat avec la Bourse algérienne de

sous-traitance et de partenariat (BASTP). L'objectif est de connecter les industriels français aux opérateurs économiques algériens, de nouer des partenariats durables dans un contexte où l'Algérie ambitionne de porter l'industrie à 10% de son PIB d'ici à 2030. Des discussions et des rencontres ont couvert la transformation du papier, la plasturgie, le textile, l'usinage, le travail des métaux, l'efficacité énergétique, le recyclage et la digitalisation. La mission a inclus des débats, des présentations techniques et des rencontres BtoB ciblées entre entreprises françaises et donneurs d'ordre algé-

riens.

Cet événement s'inscrit dans une dynamique de retour des entreprises françaises sur le marché algérien dans un contexte de concurrence internationale accrue. Cet événement cible des PME et ETI françaises cherchant à investir ou à développer des partenariats dans un contexte de forte demande algérienne pour la diversification industrielle. Les entreprises participantes sont généralement des acteurs de la sous-traitance et de la fourniture d'équipements industriels. Depuis la crise, la situation diplomatique entre la France et l'Algérie a

des répercussions sur les échanges commerciaux et l'activité des entreprises. Certaines tournent au ralenti voire sont totalement à l'arrêt. Mais après un pic de tensions diplomatiques, la tendance est aujourd'hui à l'apaisement, assure Jean-Louis Levet, économiste et ancien haut responsable à la coopération technologique et industrielle franco-algérienne. Malgré les difficultés dans certains secteurs, les importations de produits français ont augmenté de 7% l'année dernière, selon la Chambre de commerce algéro-française.

**H. A.**

## PARADOXE ÉNERGÉTIQUE

# Les États-Unis importent du pétrole algérien

*La première puissance pétrolière mondiale continue de se tourner vers le brut algérien, dont les caractéristiques répondent à des besoins industriels précis des raffineries américaines.*

Les exportations de pétrole algérien ont enregistré une dynamique soutenue en avril 2026, avec une présence notable des États-Unis parmi les principaux importateurs de brut et de produits pétroliers algériens, selon les données du marché.

Les États-Unis ont importé environ 102 000 barils par jour de pétrole brut et de produits pétroliers en provenance d'Algérie, se classant ainsi au quatrième rang des clients internationaux du pays.

Cette situation intervient alors même que les États-Unis restent l'un des premiers producteurs et exportateurs mondiaux de pétrole, grâce notamment à l'essor du pétrole de schiste.

Cette configuration peut sembler paradoxale, mais elle s'explique par la structure du marché mondial et les caractéristiques du pétrole algérien. Certaines raffineries américaines recherchent en effet des bruts spécifiques, adaptés à leurs capacités de raffinage et à des usages industriels précis.

Le pétrole algérien, reconnu pour sa qualité et sa composition particulière, s'inscrit dans ces besoins ciblés, ce qui maintient une demande régulière sur le marché américain.

## UNE PRÉSENCE RENFORCÉE À L'INTERNATIONAL

Dans un contexte de forte concurrence énergétique mondiale, cette tendance confirme la capacité de l'Algérie à préserver ses parts de marché sur plusieurs zones clés, notamment l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord.

Les exportations globales de pétrole brut et de produits pétroliers de l'Algérie



ont atteint environ 903 000 barils par jour en avril 2026, soit une hausse de 27 % par rapport au mois de mars. Le pétrole brut a représenté à lui seul près de 434 000 barils par jour.

L'Algérie a exporté 460 000 barils de pétrole brut par jour le mois dernier (avril), soit une hausse de plus de 100 000 barils par rapport au même mois de l'année 2025 (354 000 barils par jour).

Le total des exportations pour le mois atteint 13,8 millions de barils, et les revenus se situent entre 1,45 milliard et 1,53 milliard de dollars américains en avril.

La liste des principaux pays importateurs de pétrole algérien en avril 2026

montre que les pays européens ont absorbé la moitié des cargaisons de pétrole brut et de produits pétroliers.

Trois pays européens figurent parmi les cinq plus grands importateurs de pétrole brut et de produits pétroliers algériens, notamment la France (138 000 barils par jour), la Corée du Sud (132 000 barils par jour), l'Espagne (116 000 barils par jour), les États-Unis (102 000 barils par jour), et l'Italie (55 000 barils par jour).

Une performance dans un marché mondial volatile. Ces résultats illustrent la résilience des exportations énergétiques algériennes de carburant.

## 7<sup>e</sup> EXPORTATEUR MONDIAL DE GAZ

L'Algérie a occupé la 7<sup>e</sup> place du classement mondial des exportateurs de gaz en 2025, avec 3,3 % des exportations globales, d'après le dernier bulletin statistique annuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). L'Algérie reste, néanmoins, fortement dépendante des exportations par gazoduc, qui constituent l'essentiel de ses livraisons vers l'Europe, complétées par le gaz naturel liquéfié (GNL). Les données de l'OPEP indiquent toutefois un léger recul des exportations algériennes, estimées à 46,11 milliards de mètres cubes en 2025, contre 49,09 milliards en 2024. Le classement mondial reste dominé par les États-Unis, qui conservent la première place avec 18,3 % des exportations mondiales, soutenus par l'expansion continue de leurs capacités en GNL. Le Qatar se maintient en deuxième position avec 12,5 %, confirmant son rôle central sur le marché du gaz liquéfié.

La Russie, en revanche, recule à la troisième place, affectée par une baisse de ses exportations, notamment vers l'Europe, pour atteindre 12,73 milliards de mètres cubes. Elle est suivie par la Norvège (4<sup>e</sup>), l'Australie (5<sup>e</sup>) et le Canada (6<sup>e</sup>), ce dernier enregistrant une hausse de ses exportations.

Au total, les dix principaux exportateurs de gaz ont représenté 74,7 % des exportations mondiales en 2025, estimées à 1,39 trillion de mètres cubes, selon l'OPEP. Le marché mondial a ainsi poursuivi sa reprise, avec une croissance d'environ 2,2 % par rapport à 2024, portée principalement par la dynamique du GNL.

## INDUSTRIE

# Lancement du référentiel des compétences

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a présidé, aux côtés de la ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Nassima Arhab, une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre du projet d'élaboration du « Référentiel national des formations et des compétences » (RNFC). Ce projet vise à adapter la formation aux besoins du marché du travail et à anticiper les évolutions des métiers, selon un communiqué du ministère de l'Industrie.

Le communiqué précise que la réunion, tenue mardi au siège du ministère de l'Industrie en présence de cadres des deux secteurs, s'inscrit dans le processus de concrétisation de ce référentiel national, considéré comme un outil stratégique pour organiser et décrire les compétences pro-

fessionnelles, et pour relier l'offre de formation aux besoins réels de l'économie nationale, notamment face aux évolutions technologiques, à la transformation numérique ainsi qu'à la transition économique et environnementale.

Le projet, officiellement lancé le 16 mars dernier, est entré dans une phase d'achèvement des travaux liés au secteur de l'industrie, retenu comme secteur pilote avant la généralisation de la démarche à d'autres secteurs.

Lors de la réunion, les deux parties ont passé en revue les résultats des premières étapes du projet, incluant l'organisation d'un atelier de formation au profit des cadres du ministère de l'Industrie, la tenue de réunions de coordination pour l'élaboration du programme statistique sectoriel destiné à cartographier les



métiers et les compétences, ainsi que le lancement d'une enquête de terrain pour classer les métiers industriels selon leur importance future. Il a également été question des visites de terrain effectuées au sein des groupes industriels «

GICA », « AGM » et « SNS », afin d'appliquer la méthodologie d'identification et d'évaluation des compétences, ainsi que du lancement d'un programme d'inventaire des métiers et des compétences et de la désignation de

points focaux au niveau de ces groupes et de leurs filiales pour alimenter la « plateforme nationale de référentiel des compétences économiques ». Le communiqué indique enfin que les discussions ont porté sur l'évaluation de l'avancement du projet et la fixation des délais pour finaliser les travaux du secteur industriel, en vue d'étendre l'expérience à d'autres secteurs. Le ministre a souligné que cette coopération vise à construire un système de formation « flexible et anticipatif », répondant aux besoins réels de l'industrie nationale, en s'appuyant sur des données précises et une analyse objective des exigences du marché du travail, afin d'orienter l'offre de formation vers les priorités du développement industriel et les défis de l'économie de demain.

## ALGÉRIE - OUBÉKISTAN

# Vers un accord commercial préférentiel

Les relations économiques entre l'Algérie et l'Ouzbékistan connaissent une nouvelle dynamique, marquée par la volonté commune d'aboutir à un accord commercial préférentiel. Lors d'une rencontre entre le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et l'ambassadeur d'Ouzbékistan en Algérie, Mansourbek Kilichev, les deux par-

ties ont examiné les voies et moyens de renforcer les échanges commerciaux et d'élargir les perspectives de coopération bilatérale. Les discussions ont porté sur la mise en place de mécanismes concrets visant à accroître le volume des échanges, notamment à travers la valorisation des potentialités économiques des deux pays et la facilitation de l'accès aux marchés res-

pectifs. Dans ce cadre, le projet d'un accord commercial préférentiel a été évoqué comme un levier stratégique pour instaurer des avantages réciproques, réduire les barrières commerciales et stimuler les flux d'échanges. Par ailleurs, les deux parties ont souligné l'importance de renforcer les contacts entre opérateurs économiques, notamment à travers la création envisagée

d'un conseil d'affaires conjoint et l'organisation d'événements de promotion, tels que des expositions de produits algériens en Ouzbékistan. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté partagée de hisser la coopération économique algéro-ouzbeke à un niveau supérieur, en phase avec les ambitions de diversification et d'ouverture des deux économies.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

# De Carthage à Constantine, une soirée inoubliable

**Porté par l'excellence de l'Orchestre symphonique de Carthage représentant la Tunisie, Constantine a vécu dimanche une soirée d'une rare intensité, où la musique a transcendé les frontières pour offrir au public un moment profondément émouvant et inoubliable.**

L'événement organisé au théâtre régional Mohamed Tahar Fergani dans le cadre du 15e Festival international de musique symphonique, a drainé un public nombreux, confirmant l'intérêt grandissant des Constantinois pour ce genre musical d'envergure. L'Orchestre symphonique de Carthage a offert une prestation remarquable, conférant à l'événement une dimension culturelle prestigieuse, saluée par les mélomanes présents.

Placée sous la direction du maestro Hafedh Magueni, le programme, soigneusement élaboré, s'est distingué par son éclectisme, mêlant des œuvres emblématiques du répertoire classique européen à des compositions inspirées du patrimoine musical arabe, rendant hommage à de grandes figures telles que Mohamed Abdelwahab, Farid El Atrache et Baligh Hamdi. Des œuvres algériennes et tunisiennes revisitées dans des arrangements symphoniques



modernes ont également enrichi cette soirée, illustrant un dialogue harmonieux entre tradition et innovation. Dans une touche résolument contemporaine, des interprétations orchestrales de morceaux issus de la pop, du disco et des rythmes latins ont été proposées, séduisant le public. Moment fort de la soirée, l'interprétation de «Ya Qodsou, Zahrat El Madaen» de la Diva libanaise Fayrouz ainsi que la chanson «Louabet El Ayam» de Warda El Djazairia suscitant une vive émotion dans la salle. Le public, conquis, a chaleureusement applaudi ces reprises magistrales, témoignant de son attachement à ces œuvres intemporelles. Le 15e Festival culturel international de musique symphonique, se poursuit jusqu'au 7 mai prochain à l'Opéra d'Alger, avec la participation des orchestres et ensembles de 21

pays dont la République tchèque en «invitée d'honneur».

### LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE INVITÉ D'HONNEUR

Le 15e Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) a accueilli, dimanche soir à Alger, la mezzo-soprano Ulrike Mayer et le pianiste Peter Kreutz, de la République fédérale d'Allemagne et l'Ensemble «Philharmonie de Bohême du Sud», représentant la République tchèque, invité d'honneur de cette édition, devant un public nombreux.

La scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a accueilli pour le quatrième soir du 15e FCIMS, deux prestations de haute qualité, qui ont rappelé au nombreux public présent, le génie créatif des grands compositeurs de musique symphonique, à travers notam-

ment, de célèbres pièces du XIXe et XX siècles, rendues par des artistes virtuoses, de la voix et de l'instrument. Durant près de deux heures de temps, la soirée s'est déroulée en présence du Commissaire du 15e FCIMS, M. Abdelkader Bouazzara, des ambassadeurs de la République fédérale d'Allemagne M. Georg Felsheim, la République tchèque M. Jan Czerny et la Délégation de l'Union européenne en Algérie M. Diego Mellado Pascua, ainsi que de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger.

Chaleureusement accueillis sur la scène de l'Opéra d'Alger, la mezzo-soprano Ulrike Mayer et le pianiste Peter Kreutz, ont rendu une grande prestation, à la hauteur du «sentiment de bonheur» qu'ils ont éprouvé à l'idée de «se produire à Alger», après la presta-

tion réussie qu'ils venaient de livrer la veille à Constantine.

### DES PRESTATIONS DE HAUT NIVEAU

Sous un éclairage feutré, la cantatrice allemande a interprété, avec une voix suave à la tessiture large, une dizaine de pièces, parmi lesquelles, «Widmung» de Robert Schumann, «Der Zauberer» de Wolfgang Amadeus Mozart et «Die Lorelei» de Franz Liszt.

Prenant le relais dans une ambiance de grands soirs, l'Ensemble «Philharmonie de Bohême du Sud» de la République tchèque et sa quarantaine d'instrumentistes dirigés par le maestro Jan Talich a notamment restitué à l'assistance une prestation de haute facture, également conduite par la voix cristalline de la mezzo soprano, Marie Kopecká Verhoeven. Dans «la joie et le plaisir de se produire à Alger», l'Ensemble tchèque a notamment rendu les pièces, «Hungarian dances» (5,6 et 11) de Johannes Brahms, «L'Italiana in Algérie» de Gioachino Rossini et «Gipsy Songs» et «Czech Suite» d'Antonin Dvorak. Dans des atmosphères empreintes de solennité, le public, qui s'est volontiers laissé embarquer dans cette randonnée onirique, a savouré tous les moments de cette soirée prolifique dans la délectation, applaudissant longtemps les prestataires qui ont reçu, à l'issue de leurs spectacles le trophée honorifique du festival. Le 15e Festival culturel international de musique symphonique, prendra fin aujourd'hui.

Synthèse R. C.

### TÉLÉVISION ALGÉRIENNE

## Lance un concours d'écriture de scénarios de films documentaires et dramatiques

L'établissement public de la Télévision algérienne a annoncé, lundi, le lancement d'un concours d'écriture de scénarios de films documentaires et dramatiques, à l'endroit des créateurs et scénaristes, dans le cadre de la préparation de la grille des programmes 2026 / 2027, selon un communiqué de l'institution. Cette opération concerne des scénarios relevant des productions télévisuelles dans les catégories, «dramatiques et comiques (90 minutes) ainsi que des films documentaires (6 min – 13 min – 26 min – 52 min), des séries dramatiques sociales, des séries comiques et des sitcoms», explique le communiqué. L'exigence de l'«exclusivité à la Télévision publique algérienne» des propositions destinées à ce concours est soulignée dans le communiqué, avec le préalable de n'avoir participé à aucun autre concours auparavant et que les supports linguistiques des propositions soient en «langue arabe et amazighe dans toutes ses variantes». Autres critères de sélection de ce concours, ajoute le communiqué, le «respect des thèmes définis» et l'«obligation de se conformer aux normes et critères d'inscription» indiqués sur la plateforme numérique de la Télévision algérienne dédiée à cette annonce. La nécessité d'inclure dans le dossier de participation un «résumé du texte et une copie électronique en formats +Word+ et +PDF+», est également recommandée dans cette annonce, ainsi qu'une «déclaration de

propriété intellectuelle du texte proposé au concours», appuyée par un «certificat de dépôt auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins». Par ailleurs, le communiqué a indiqué qu'une «présélection des œuvres proposées au concours» sera effectuée avant leur transmission à la commission de lecture, conformément aux «exigences de l'institution et au respect de l'auteur des conditions pré-

requis». Enfin, le communiqué précise que les personnes souhaitant participer à ce concours doivent s'inscrire sur la plateforme numérique dédiée à cette annonce via le site de la Télévision algérienne, durant la période allant du «4 mai au 3 juin prochain», précisant que les dossiers doivent être envoyés à l'adresse e-mail : [preselectionscenarios2026@entv.dz](mailto:preselectionscenarios2026@entv.dz).



### ATTAQUE DE LA POSTE DE SÉTIF EN 1958

## Concours national du meilleur film documentaire

Un concours national du meilleur film documentaire historique sur la personnalité du Martyr Saâl Bouzid (1919-1945) et sur l'attaque de la poste de Sétif par des Moudjahidines, en 1958, a été lancé dans la wilaya de Sétif, au titre d'une initiative visant à préserver la mémoire nationale et à immortaliser les exploits de la glorieuse Révolution, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs. Le directeur de l'Office de la culture et du tourisme, Khaled Mehennaoui, a déclaré à l'APS que le concours est «ouvert aux entreprises de production audiovisuelle agréées, ainsi qu'aux réalisateurs et aux amateurs pour mettre en

valeur leurs compétences et leurs talents dans le domaine de la réalisation et de la documentation, tout en contribuant à l'écriture de l'histoire de l'Algérie par l'image et le son». L'œuvre éligible au concours ne doit pas dépasser 26 minutes, et doit répondre aux normes de qualité d'image et s'appuyer sur des archives documentées, avec la possibilité de reconstituer des scènes représentant, notamment, la mort de Saâl Bouzid, le 8 mai 1945, ainsi que l'attaque de la poste de Sétif en 1958, a-t-il détaillé. Cette compétition, pour laquelle les participants doivent soumettre leurs œuvres «le 10 août prochain au plus tard», vise, selon M.

Mehennaoui, à «encourager la production audiovisuelle liée à l'histoire de notre pays et à inciter les jeunes talents à s'intéresser à la documentation historique, tout en conscientisant les jeunes générations en mettant en avant les symboles de la glorieuse Révolution et en rappelant des étapes marquantes de l'histoire de la lutte algérienne pour la liberté». Des prix d'encouragement ont été prévus au titre de ce concours dont les lauréats seront annoncés le 20 août prochain à l'occasion de la commémoration du double anniversaire de l'Offensive du Nord-constantinois et du Congrès de la Soummam.

## 70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE G'HALIZ (BLIDA) Commémoration des faits d'armes et sacrifices des moudjahidine

*Le 70<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de G'haliz, survenue le 6 mai 1956 dans la région de Meftah, à l'extrême-est de Blida, constitue une halte pour commémorer les faits d'armes et les sacrifices des moudjahidine qui, malgré leur nombre réduit et leur équipement limité, ont réussi à infliger des pertes humaines et matérielles considérables aux forces coloniales françaises.*

**M**algré les conditions climatiques difficiles de cette journée mémorable du 6 mai 1956, marquée par de fortes pluies, et en dépit d'un manque de moyens humains et matériels, les moudjahidine, engagés pour défendre les habitants du douar G'haliz, ciblés pour leur soutien à la Révolution, ont réussi à infliger des pertes humaines matérielles à l'ennemi, tout en récupérant des armes et des munitions, selon des documents de la direction des Moudjahidine et Ayants-droit. La même source a indiqué que les conditions météorologiques avaient grandement aidé les moudjahidine à remporter la victoire, en raison du brouillard épais qui avait conduit les soldats français, en proie à la confusion, à ouvrir le feu de manière désordonnée, faute de visibilité. Le fait que les moudjahidine connaissaient bien les reliefs de la région a également joué en leur faveur. Cette bataille, l'une des plus marquantes de l'Atlas blidéen, fait suite à une vaste opération de ratisage menée par les forces coloniales dans une tentative vaine de mettre fin à l'activité révolutionnaire dans la



région. Toutefois, la vigilance des moudjahidine a déjoué leurs plans, infligeant à l'ennemi des pertes humaines et matérielles importantes, lors de cette bataille

survenue en plein mois de ramadan. Après avoir été informés de l'opération de ratisage ennemi, les moudjahidine, sous la direction du commandant Ali Khodja, se

sont réunis au domicile du chahid Amar Mechri, dans le douar, pour répartir les missions avant de quitter les lieux en pleine nuit. Le lendemain, le commandant Ali Khodja est revenu avec une quarantaine de moudjahidine, répartis en quatre groupes positionnés à des endroits stratégiques leur permettant de repérer l'ennemi et l'affronter. Les premiers affrontements ont éclaté à l'arrivée des soldats français au domicile du chahid Ammar Mechri, dont la plupart des hommes avaient été neutralisés. Une katiba de 80 moudjahidine, conduite par Omar Hichem, est venue soutenir le commandant Ali Khodja et ses compagnons. Les combats ont causé de lourdes pertes au colonisateur français qui a perdu 370 soldats, alors que 70 autres ont été blessés, tandis que les moudjahidine ont pu récupérer une importante quantité d'armes et de munitions. En réponse, la France coloniale a procédé à des représailles contre les populations civiles sans défense. Des opérations de répression ont été menées, contraignant les populations à quitter leur village, qui a, par la suite, été transformé en zone interdite.

IL COUVRE 19 ETATS

### Un nouveau consulat inauguré à San Francisco

Le réseau consulaire algérien s'agrandit : afin de mieux accompagner les Algériens établis sur la côte ouest des États-Unis, le Secrétaire d'État Sofiane Chaib a procédé à l'ouverture officielle du Consulat général d'Algérie à San Francisco, renforçant ainsi la proximité entre l'administration et sa diaspora.

Le ministère a annoncé, via un communiqué, que Sofiane Chaib a officiellement inauguré le consulat général d'Algérie à San

Francisco. Cette première étape de sa visite de travail s'est déroulée en présence de diplomates et de représentants de la société civile algérienne établie dans la région. L'inauguration de cette nouvelle structure consulaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement des hautes autorités du pays. «L'ouverture de cette nouvelle structure consulaire s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'engagement des hautes autori-

tés du pays pour une prise en charge optimale des préoccupations de notre communauté nationale à l'étranger, le rapprochement de l'administration du citoyen et la garantie de services consulaires de qualité. Elle constitue également une étape supplémentaire dans le processus de renforcement du réseau de nos centres consulaires à travers les différentes régions du monde». Lors de cette inauguration, le Secrétaire d'État a inspec-

té les services consulaires pour s'assurer de l'efficacité de l'ac-

cueil. Il a particulièrement veillé à la qualité des prestations destinées aux ressortissants des 19 États de l'Ouest américain désormais rattachés à cette circonscription. Le consulat général d'Algérie à San Francisco est ainsi l'autorité compétente pour les ressortissants résidant en Alaska, Arizona, Californie, Colorado, Dakota du Nord, Dakota du

Sud, Hawaï, Idaho, Kansas, Montana, Nebraska, Nevada, Nouveau-Mexique, Oklahoma, Oregon, Texas, Utah, Washington et Wyoming. Située au 465 California Street (Suite 900), la nouvelle représentation consulaire à San Francisco est désormais ouverte au public. Les services accueillent les ressortissants du mardi au samedi, de 9h00 à 15h00, le consulat observant une fermeture hebdomadaire les dimanches et lundis.

VENTE DES MOUTONS IMPORTÉS

#### Suspension de responsables en raison d'abus

Le ministre de l'Agriculture, Yacine Mehdi Walid, a décidé de prendre des mesures immédiates concernant les irrégularités dans la vente des moutons de l'Aïd importés. Trois responsables de points de vente ont été suspendus après la confirmation de leur implication dans des pratiques illégales liées à l'attribution des moutons sur la base du favoritisme. Selon un communiqué de l'Organisation algérienne de protection du consommateur publié hier, cette décision fait suite à une rencontre tenue mardi entre son président et le ministre de l'Agriculture. Lors de cette réunion, plusieurs préoccupations liées à différents secteurs ont été abordées, notamment le dossier de la vente des moutons de l'Aïd. Au cours de la rencontre, diverses interrogations des citoyens ont été transmises, en particulier celles concernant la nécessité de garantir la transparence et l'équité dans le choix des bénéficiaires. Le ministre a affirmé sa volonté d'organiser cette opération dans un cadre institutionnel et professionnel, soulignant la mise en place de mesures strictes contre toute personne impliquée dans des pratiques portant atteinte à l'intégrité du processus, telles que le favoritisme ou la manipulation.

ACCIDENT DE BUS DES TOURISTES ALGÉRIENS EN TUNISIE

#### Les derniers blessés regagnent le pays

Les derniers blessés de l'accident de déraillement du bus touristique algérien ont quitté la Tunisie à bord d'un vol aérien arrivé hier soir à Alger.

La personne blessée, qui avait subi une intervention chirurgicale en Tunisie, a été transférée en Algérie après que les autorités algériennes ont assuré son rapatriement par avion, accompagnée de trois autres membres de sa famille blessés, qui s'étaient auparavant remis de leurs blessures. Les quatre blessés

n'avaient pas pu être évacués médicalement vers l'Algérie plus tôt, notamment en raison de la nature de la blessure de la femme, ce qui a nécessité son maintien sous soins pendant une période supplémentaire. L'accident de dérapage du bus touristique s'est produit vendredi dernier dans la région de Medjez el-Bab, sur l'autoroute près de Tunis, causant la mort d'un nourrisson et faisant 42 blessés parmi les touristes. Le ministère de la Santé avait dépêché un convoi de 11

ambulances pour évacuer les blessés, qui ont été transférés à l'aube de samedi vers les hôpitaux d'Annaba et d'El Tarf pour recevoir les soins nécessaires. Par ailleurs, 24 touristes ont préféré poursuivre leur voyage vers des hôtels dans la ville de Sousse après avoir reçu des soins pour des blessures légères. Leur état de santé ainsi que leurs conditions de séjour ont été vérifiés il y a deux jours par les services du consulat général d'Algérie en Tunisie.

TAMANRASSET

#### Deux camions citernes prennent feu

Un incendie s'est déclaré mardi en début de soirée dans la wilaya de Tamanrasset, indique la Protection civile algérienne, précisant que deux camions citernes destinés au transport de carburant, stationnés en bordure de la route nationale n°01, ont été la proie des flammes. Selon la même source, l'alerte a

été donnée à 19h10. Aussitôt, les unités d'intervention se sont rendues sur les lieux afin de contenir le sinistre, particulièrement dangereux en raison de la nature hautement inflammable de la cargaison. Les pompiers ont déployé d'importants moyens pour maîtriser les flammes et empêcher leur extension aux

compartiments principaux des deux poids lourds. Grâce à leur efficacité et à leur maîtrise de ce type d'intervention délicate, le feu a été circonscrit puis totalement éteint dans des délais relativement courts, limitant ainsi les dégâts matériels. Fort heureusement, aucune perte humaine n'a été enregistrée.

## SUSPENSION TEMPORAIRE DE L'OPÉRATION «PROJET FREEDOM»

# Trump joue la carte de la négociation

*Le président américain a également souligné que le blocus américain sur les ports iraniens se poursuivrait «avec toute sa force et son efficacité».*

Le président américain Donald Trump a annoncé la suspension temporaire de l'opération militaire américaine «Projet Freedom», destinée à escorter les navires bloqués dans le détroit d'Ormuz.

Cette décision intervient deux jours après le lancement de l'opération, alors que les États-Unis et l'Iran poursuivent des discussions diplomatiques «positives».

Sur sa plateforme Truth Social, Trump a précisé que le projet serait suspendu «brièvement pour voir s'il est possible de finaliser et de signer un accord».

Le président a également souligné que le blocus américain sur les ports iraniens se poursuivrait «avec toute sa force et son efficacité».

Selon lui, cette suspension a été demandée par le Pakistan et d'autres pays, dans un contexte de pressions diplomatiques et économiques croissantes.

Le secrétaire d'État Marco Rubio a confirmé que les opérations offensives contre l'Iran étaient terminées et que les forces américaines entraient désormais dans une phase «défensive».

Il a insisté sur le fait que les forces américaines riposteront «avec efficacité létale» en cas d'attaque, tout en poursuivant les efforts diplomatiques pour un accord sur le programme nucléaire iranien.

Rubio a également évoqué la situation au Liban, soulignant que le Hezbollah reste le principal obstacle à la stabilité dans la région et que le gouvernement libanais doit pouvoir le contenir et le démanteler.



### TÉHÉRAN RENFORCE SON CONTRÔLE SUR LE DÉTROIT D'ORMUZ

Parallèlement, l'Iran a mis en place un nouveau mécanisme de gestion du passage des navires dans le détroit d'Ormuz. Les navires commerciaux devront désormais coordonner leur passage avec l'armée iranienne et obtenir un permis avant de traverser. Une nouvelle carte élargissant la

zone de contrôle iranienne a été publiée, et un projet de loi parlementaire pourrait imposer des restrictions aux navires liés aux États-Unis et à l'entité sioniste, tout en introduisant un système de frais pour les navires «non hostiles».

Le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a affirmé que son pays n'avait «pas encore commencé» à intensifier ses mesures, mais averti que la situation actuelle devenait insoutenable

pour les États-Unis. Il a accusé Washington et ses alliés de «mettre en danger la sécurité de la navigation maritime», soulignant la dimension stratégique et économique du détroit, par lequel transitent près d'un cinquième de la production mondiale de pétrole.

Les Émirats arabes unis ont déclaré avoir repoussé pour le deuxième jour consécutif des attaques de missiles et de drones provenant d'Iran, ce que Téhéran a catégoriquement nié. Depuis le début du conflit au Moyen-Orient, l'Iran contrôle le détroit stratégique, provoquant une flambée des prix du pétrole et un ralentissement partiel du trafic maritime mondial.

L'opération «Projet Freedom» visait à libérer les centaines de navires commerciaux bloqués dans la région. Selon la société Maersk, un de ses navires a traversé le détroit sous escorte américaine, tandis que Trump a qualifié les attaques iraniennes de «dommages limités». Ce dispositif vise à assurer la sécurité des routes maritimes pour les pays neutres et éviter une crise humanitaire et commerciale majeure.

Au Liban, malgré un cessez-le-feu en vigueur depuis le 17 avril, l'entité sioniste continue ses opérations dans le sud du pays. Le président libanais Joseph Aoun a appelé à un accord de sécurité et à l'arrêt des hostilités avant toute rencontre avec le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu. Depuis le 2 mars, les frappes sionistes auraient fait près de 2 700 morts et plus de 8 200 blessés, aggravant une situation humanitaire déjà dramatique.

R.I/agences

### ZELENSKY AVERTIT MOSCOU

## Toute violation sera sanctionnée

Le commandant militaire de la région de Zaporijia, Ivan Fedorov, a annoncé hier que la Russie avait lancé des attaques contre des infrastructures industrielles dans la région, alors que Kiev applique un cessez-le-feu unilatéral depuis minuit. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a averti que toute violation de ce cessez-le-feu entraînerait une réponse symétrique, dénonçant le refus russe de mettre fin aux combats et de protéger les vies civiles.

Selon Kiev, plus de cent drones russes ont été utilisés dans des frappes visant l'est et le sud de l'Ukraine, après qu'environ 30 civils ont été tués la veille lors d'attaques russes. Les frappes ont

touché notamment une école maternelle dans la région de Soumy, tuant un agent de sécurité, et le centre de Zaporijia, où 12 personnes ont péri, dont des civils, dans des bombardements jugés «non justifiés militairement» par les autorités ukrainiennes. Sur le front oriental, les forces ukrainiennes ont riposté aux attaques d'infanterie et aux frappes de drones, repoussant les provocations russes. Des responsables militaires ukrainiens indiquent que l'intensité des combats reste élevée, avec des échanges d'artillerie et de tirs ciblés selon le principe «œil pour œil, dent pour dent». Mardi, Kiev a également mené des frappes dans le

nord de la Crimée annexée par la Russie, faisant cinq morts selon les autorités locales, et sur le territoire russe, tuant deux personnes à Tchekoboksary, une ville sur la Volga située à plusieurs centaines de kilomètres de l'Ukraine. Ces opérations ukrainiennes en profondeur surviennent alors que Moscou a annoncé qu'elle n'utiliserait pas de matériel militaire lors du défilé du 9 mai à Moscou, et que des coupures d'Internet sont mises en place dans la ville.

Le ministère russe de la Défense a déclaré avoir abattu 53 drones ukrainiens entre 21h00 et 07h00 (GMT), un chiffre inférieur aux jours précédents. Moscou n'a

pas précisé si des frappes ukrainiennes ont eu lieu après le début du cessez-le-feu unilatéral à minuit. Zelensky a dénoncé le «double standard» russe, qualifiant d'«hypocrisie absolue» l'appel de Moscou à la trêve pour permettre le défilé militaire, tout en poursuivant les attaques meurtrières contre l'Ukraine. Il a appelé les alliés internationaux à condamner les frappes russes, soulignant que des attaques sur des zones civiles et des infrastructures critiques continuent de faire des victimes.

Les combats s'intensifient depuis plusieurs semaines dans le cadre d'un conflit qui dure depuis plus de quatre ans, ayant causé la

mort de centaines de milliers de soldats et de dizaines de milliers de civils. Le conflit a provoqué des destructions massives et un exode important de populations civiles. Les négociations pour mettre fin au conflit n'ont pas progressé. Moscou exige le retrait de l'Ukraine de quatre régions qu'elle considère comme faisant partie de son territoire, des conditions jugées inacceptables par Kiev. La situation reste tendue à l'approche des célébrations du 9 mai, date symbolique de la victoire russe sur l'Allemagne nazie, tandis que les frappes ukrainiennes sur le territoire russe signalent la poursuite d'un conflit asymétrique et destructeur.

### GHAZA SOUS BLOCUS

## L'ONU réclame un accès humanitaire immédiat

L'Organisation des Nations Unies a exigé hier la libération immédiate du Brésilien Tiago Ávila et de l'Espagnol Saif Abu Kashk, deux activistes du «Flottille de la Résistance» soutenant Ghaza, actuellement détenus par l'occupant sioniste. L'ONU a également appelé à enquêter sur les «témoignages préoccupants» concernant leur traitement.

Les deux activistes sont détenus dans la prison d'Ashkelon. Ils faisaient partie des dizaines de militants à bord du «Flottille mondial de la Résistance» en route vers

Ghaza, interceptée jeudi dernier par les forces sionistes dans les eaux internationales au large de l'île de Crète.

Le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Thameen Al-Khitan, a déclaré : «Israël doit libérer immédiatement et sans condition Saif Abu Kashk et Tiago Ávila, arrêtés dans les eaux internationales et transférés en Israël où ils restent détenus sans inculpation.» Selon Al-Khitan, «exprimer sa solidarité et tenter d'apporter une aide humanitaire au peuple palestinien à Ghaza, qui en a

grand besoin, n'est pas un crime».

Le flottille, qui regroupait plus de 50 navires provenant de ports en France, en Espagne et en Italie, avait pour objectif de briser le blocus sioniste imposé à Ghaza et de livrer des fournitures au secteur palestinien, fortement endommagé par les conflits récents. Les représentants d'Ávila et d'Abu Kashk ont accusé les autorités sionistes de mauvais traitements à l'égard des deux militants, qui sont en grève de la faim depuis six jours. Al-Khitan a qualifié de «préoccupants» les témoignages faisant

état de sévices et a appelé à ce que les responsables soient «tenus légalement responsables».

L'ONU a également dénoncé «l'usage par Israël de la détention arbitraire» et les lois antiterroristes «vagues et floues», contraires au droit international des droits de l'homme. Le porte-parole a enfin réitéré l'appel à la levée du blocus sur Ghaza, soulignant la nécessité de faciliter l'entrée de l'aide humanitaire en quantités suffisantes pour répondre aux besoins de la population civile.

## CHAMPIONS LEAGUE

# Arsenal, un champion invaincu ?

**Les Gunners sont en train de réaliser un parcours parfait en étant invaincus lors de leurs 14 matchs de C1 cette saison**

Vingt ans après, Arsenal va disputer sa deuxième finale de Ligue des champions, après avoir battu l'Atlético à domicile (1-0, 1-1 au match aller). Les Gunners prétendent désormais à un doublé historique.

Arsenal a comploté son billet pour la finale de la Ligue des Champions en battant l'Atlético Madrid (1-0) mardi soir à l'Emirates Stadium.

Une victoire qui propulse les Gunners en finale pour la première fois depuis 2006, lorsqu'ils ont perdu contre le FC Barcelone de Lionel Messi. Les hommes de Mikel Arteta sont en train de réaliser un parcours parfait en étant invaincus lors de leurs 14



matchs de C1 cette saison (11 victoires, 3 nuls). Les Gunners ont d'abord survolé la phase de Ligue en remportant leurs 8 matchs contre l'Athletic Bilbao (0-2), l'Olympiakos (2-0), l'Atlético Madrid (4-0), le Slavia Prague (0-3), l'Bayern Munich (3-1), Club Bruges (0-3), l'Inter Milan (1-3) et Kairat Almaty (3-2). Arsenal

Les coéquipiers de Declin Rice ont ensuite éliminé le Bayer Leverkusen (1-1, 2-0) en huitièmes de finale, le Sporting Cp (0-1, 0-0 en quarts de finale et l'Atlético en demis (1-1, 1-0).

Au départ, l'Atlético a joué à l'extérieur exactement comme on peut imaginer l'Atlético jouer à l'extérieur, et Arsenal a sué pour percer le 5-4-1 - phase défensive - de son hôte, sans forcément concrétiser ses quelques situations. Ici, une saucisse de Ricardo Calafiori dans les nuages, là, une frappe trop croisée de Gabriel (19e), mais aussi des centres dans le vent, un contact litigieux Griezmann-Trossard (34e) et quelques frappes molles de Declan Rice à l'entrée de surface. Puis, enfin, la récompense : le solide porte-avion Viktor Gyökeres trouvé dans la profondeur par William Saliba, Leandro Trossard contrarié par Jan Oblak, mais Bukayo Saka - longtemps bâillonné par Matteo Ruggeri -

malin pour pousser au fond (1-0, 44e). Ayant, jusqu'ici, seulement existé sur quelques étincelles créées par le pied gauche de son numéro 7 (8e, 11e, 30e), l'Atlético a logiquement haussé le ton en même temps que son bloc : Simeone Junior, chahuté par Gabriel, n'est pas parvenu à marquer dans le but vide malgré une bourde de Saliba (51e), et Grizou n'a ni battu David Raya, ni obtenu le peno (56e), quelques instants avant sa sortie de scène. En réalité, ce fut juste un équilibrage des débats, puisque dans le même temps, les Gunners continuaient d'appuyer, les espaces se libérant, même si Gyökeres ne sera pas récompensé de ses innombrables efforts, sur cette galette de Calafiori (66e). Les changements précoces du Cholo - intenable sur son banc - et le final décousu n'ont pas permis aux Colchoneros de revenir, Alexander Sørloth bégayant par exemple dans les seize mètres (86e), et contrairement à la semaine passée, la cage de Raya est cette fois restée verrouillée. Impensable : sans avoir concrétisé le moindre coup de pied de coin - à l'aller comme au retour -, Arsenal est à une longueur d'inscrire (enfin) son nom au palmarès de la coupe aux grandes oreilles. Reste à savoir ce que le Paris Saint-Germain pense de tout ça.

## ● BENFICA

## LA SUSPENSION DE PRESTIANNI AU NIVEAU MONDIAL



La suspension de six matches - dont trois avec sursis et un déjà purgé - par l'UEFA à l'encontre du joueur du Benfica Lisbonne, Gianluca Prestianni, pour « conduite homophobe » envers la star brésilienne du Real Madrid, Vinicius Junior, lors du play-off aller de Ligue des champions en février dernier (victoire 1-0 du Real Madrid) a été élargie, hier, par la FIFA à l'échelle mondiale. « La Commission de discipline de la FIFA a décidé d'étendre la suspension de six matches imposée par l'UEFA au joueur du SL Benfica Gianluca Prestianni pour qu'elle s'applique à l'échelle mondiale », a déclaré un porte-parole de la FIFA à Reuters, ajoutant que : « la sanction a été étendue conformément à l'article 70 du Code disciplinaire de la FIFA ».

José Mourinho, entraîneur du Benfica Lisbonne, a choisi de ne faire « » suite à la suspension de Gianluca Prestianni. Avec cette décision, réclamée par l'UEFA, Prestianni manquerait les deux premiers matchs de l'Argentine lors de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet) s'il était sélectionné. L'ailier de 20 ans a toutefois une expérience internationale limitée (1 sélection), n'ayant disputé que quelques minutes en fin de match avec l'Argentine, lors d'un match amical contre l'Angola (2-0) en novembre 2025.

L'Argentine championne du monde en titre est présente dans le groupe J. Elle débutera sa campagne de Coupe du monde contre l'Algérie (17 juin, 3h du matin) puis défilera l'Autriche (22 juin, 19h) et la Jordanie (28 juin, 4h du matin).

## ● CHELSEA

## XAVI DANS LA SHORT-LISTE

A la recherche d'un nouveau manager, Chelsea multiplie les pistes ces derniers temps. D'après The Independent, Chelsea tenterait de recruter la légende du FC Barcelone, Xavi Hernandez, pour devenir son nouveau manager. Les Blues sont à la recherche d'un nouvel entraîneur après le départ de Liam Rosenior qui ne sera resté que 106 jours en place sur un contrat prévu pour cinq ans. Xavi est lui sans emploi depuis son départ du FC Barcelone en 2024 mais est souvent cité comme un candidat potentiel quand un poste se libère en Premier League.

### FABREGAS ET IRAOLA PISTÉS ÉGALEMENT

Parmi les autres candidats potentiels, Cesc Fabregas et Andoni Iraola étant également pressentis. « Chelsea envisage de nommer Xavi Hernandez son prochain entraîneur, le club étant plutôt favorable à une philosophie de coaching déjà mise en place par les quatre



années de direction du club » peut-on lire dans le rapport. « On a le sentiment que le club a fait des progrès significatifs dans l'inculcation d'une identité footballistique qui est désormais visible à tous les niveaux de l'académie, et que l'une des valeurs d'Enzo Maresca était que ses équipes incarnent cette approche. » Chelsea souhaite donc conserver un entraîneur aux principes similaires, ce qui explique pourquoi Xavi est évoqué, aux côtés de Xabi Alonso, Francesco Farioli (Porto) et Cesc Fabregas. » conclut le journal.

## ● MANCHESTER CITY VERS LA PROLONGATION DE PHIL FODEN ?

Plus facile d'être un joueur fidèle à son club formateur quand ce club s'appelle Manchester City. Selon



The Athletic, Phil Foden devrait prolonger son contrat à Manchester City jusqu'en 2030 avec une année supplémentaire en option. Si Pep Guardiola a trouvé son chouchou avec Rayan Cherki, qui l'a notamment impressionné avec ses talents de boxeur, c'est sur le terrain que Foden va devoir combattre avec l'ancien Lyonnais pour regagner une place de titulaire aux yeux de l'Espagnol. Face à Everton, lundi dernier, le numéro 47 le plus fameux du football a joué seulement un petit quart d'heure lors du match nul (3-3) de son équipe.

## ● LIGUE 1

## LILLE ET L'OM EN CONCURRENCE POUR ANIS HADJ-MOUSSA



Auteur d'une belle saison avec Feyenoord Rotterdam, Anis Hadj-Moussa attire l'attention de plusieurs clubs européens.

Selon nos informations, l'ailier algérien de 24 ans est notamment suivi par LOSC Lille et Olympique de Marseille.

Décisif cette saison avec 11 buts et 7 passes décisives, Anis Hadj-Moussa s'est imposé comme l'un des joueurs les plus explosifs de l'Eredivisie, notamment grâce à ses qualités de dribbleur.

Estimé à environ 30 millions d'euros par le club néerlandais, son départ cet été est envisagé. Lille et Marseille restent toutefois confrontés à une forte concurrence et à des contraintes financières importantes, notamment pour l'OM, privé de Ligue des champions.

## ● REAL MADRID

## LE CLAN MBAPPÉ RÉAGIT À LA POLÉMIQUE

« Quand on l'attaque, l'Empire contre-attaque. » Cette référence d'Astérix et Obélix, mission Cléopâtre est la meilleure qu'on ait trouvée pour



parler du communiqué du clan Mbappé en réaction au bad buzz créé autour du séjour du joueur en Sardaigne. C'est auprès de l'AFP qu'ils ont souhaité s'exprimer.

Cette virée à deux en Italie, avec sa nouvelle compagne Ester Expósito, a eu lieu durant les jours de repos accordés par le Real Madrid aux joueurs blessés dont Thibaut Courtois et Arda Güler. Dans son communiqué, l'empire Mbappé explique « qu'une partie des critiques repose sur une surinterprétation d'éléments liés à une période de récupération strictement encadrée par le club, sans correspondre à la réalité de l'implication et du travail effectué au quotidien par Kylian pour le collectif ».

## LIGUE 1 MOBILIS

# Soirée de consécration pour le leader

*Le doyen est à un point d'un troisième titre de champion consécutif, le dixième de son histoire.*

La 29e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis s'annonce capitale dans la course au titre comme dans la lutte pour le maintien. À une seule étape de la fin de saison, les rencontres programmées demain et après-demain pourraient sceller plusieurs destins.

Au sommet du classement, le leader, le MC Alger, sera particulièrement attendu lors de la réception du MB Rouissat. Toujours solidement installé en tête, le Doyen aura l'occasion de se rapprocher un peu plus du sacre, mais devra se méfier d'un adversaire en quête de points précieux pour assurer son maintien.

Derrière, la pression reste forte. Le CR Belouizdad, encore en course pour les premières places, affrontera le MC Oran dans un duel qui s'annonce indécis. Les Belouizdadis n'ont plus le droit à



l'erreur s'ils veulent continuer à croire au titre ou, au minimum, sécuriser une qualification continentale.

Autre affiche très attendue, le choc entre la JS Kabylie et l'ES

Sétif, deux formations historiques en quête d'une place sur le podium. Dans une fin de saison aussi serrée, ce genre de confrontation directe pourrait avoir un impact déterminant sur le classe-

ment final.

Dans le bas du tableau, la tension sera également à son comble. L'ES Ben Aknoun jouera gros face à l'ES Mostaganem, tout comme le MC El Bayadh face à la JS Saoura, dans des duels directs pour le maintien. Chaque point comptera dans cette lutte acharnée pour éviter la relégation.

Enfin, le Paradou AC croisera le fer avec le CS Constantine, tandis que l'USM Khenchela accueillera le MC El Bayadh, dans des rencontres où les enjeux varieront entre maintien et ambitions de première moitié de tableau. À l'approche de l'ultime journée, cette 29e levée s'annonce explosive. Entre suspense pour le titre, bataille pour les places africaines et lutte pour le maintien, le championnat pourrait connaître un tournant décisif dès ce week-end.

Rafik G.

### BUNDESLIGA

## Maza nommé meilleur jeune

L'international algérien Ibrahim Maza, joueur du Bayer Leverkusen, figure parmi les candidats en lice pour le prix du meilleur jeune joueur du championnat d'Allemagne de la saison 2025-2026, au vu de ses belles prestations avec son club depuis le début de la saison.

Cette distinction symbolique est attribuée au meilleur espoir, qu'il s'agisse de sa première saison en Bundesliga ou d'un joueur s'étant particulièrement illustré au cours de cet exercice.

Dans un communiqué publié lundi dernier, la direction du Bayer Leverkusen a annoncé que son jeune talent, Ibrahim Maza, fait partie des trois nommés pour cette récompense, invitant ses supporters à voter en sa faveur via un lien partagé sur la page officielle du club sur Facebook.

Au cours de cet exercice, Maza a pris part à 41 rencontres toutes compétitions confondues avec Leverkusen, inscrivant cinq buts et délivrant trois passes décisives. Sous contrat avec le club allemand jusqu'à l'été 2029, le joueur voit sa valeur marchande progresser constamment, le Bayer Leverkusen misant sur son potentiel pour l'avenir.

## EN PRÉVISION DE LA FINALE ALLER DE LA COUPE DE LA CAF L'USM Alger se met au vert

L'USM Alger est entrée en stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa afin de peaufiner sa préparation pour la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football. Les Algérois affrontent ce samedi l'Zamalek SC au stade du 5-Juillet (20h00), a indiqué le club dans un communiqué.

La préparation a officiellement débuté hier avec une première séance d'entraînement à 17h00, précédée d'une zone mixte avec les médias. Les coéquipiers du capitaine Saâdi Redouani enchaînent ainsi un programme chargé à Sidi Moussa.

En face, le Zamalek a également posé ses valises à Alger et entamera ses préparatifs sur le terrain annexe du stade Nelson-Mandela de Baraki à 20h00, avec une zone mixte programmée avant la séance.

À la veille du grand rendez-vous, les deux entraîneurs et un joueur de chaque équipe se présenteront devant la presse. L'USMA sera représentée par Lamine N'Diaye et Saâdi Redouani à 11h00, tandis que le Zamalek enchaînera à 11h30 avec son entraîneur Moatamed Gamal et le joueur Omar Djaber. La dernière séance de l'USMA est fixée à demain à 18h00 à Sidi

Moussa, partiellement ouverte aux médias. De son côté, le Zamalek effectuera ses ultimes réglages à 20h00 sur le terrain annexe du 5-Juillet, avec également un accès limité à la presse. Cette finale aller s'annonce électrique dans un stade du 5-Juillet plein à craquer. L'USMA comptera sur l'appui de son public pour prendre l'avantage, tandis que le Zamalek cherchera à repartir avec un résultat positif avant le match retour. Sur le papier, l'affiche promet un duel tactique serré entre deux formations expérimentées, où le moindre détail pourrait faire basculer la rencontre.

En parallèle, le Zamalek traverse une période délicate sur le plan administratif. Le club fait l'objet d'une nouvelle sanction de la FIFA, avec une interdiction de recrutement liée à des litiges financiers non réglés. Une situation qui s'ajoute à une série de restrictions déjà subies ces derniers mois.

Malgré ces difficultés, le club cairote reste compétitif et leader de son championnat, devant ses principaux rivaux.

Le match retour est prévu le 16 mai au stade international du Caire (19h00, heure algérienne), où le verdict final de cette double confrontation sera rendu.

## Ismail Saâdi de la JS Saoura meilleur joueur du mois d'avril

L'attaquant de la JS Saoura, Ismail Saâdi, a été désigné meilleur joueur du mois d'avril de la Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), avant-hier sur son site officiel. Le joueur de 29 ans s'est distingué lors du mois écoulé en inscrivant 3 buts et délivrant 3 passes décisives, contribuant à la deuxième place de dauphin qu'occupe la formation de la Saoura avec 47 points. Saâdi succède au défenseur central du MC Alger, Abdelkader Menzela, meilleur joueur du mois de mars.

### ELIMINATOIRE CAN U23

## Les Olympiques en regroupement

La sélection nationale algérienne de football des moins de 23 ans (U23), effectuera un stage du 9 au 13 mai au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue

des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). Il s'agit du deuxième stage des U23, sous la houlette du

nouveau sélectionneur Rafik Saïfi, après celui effectué du 23 au 31 mars dernier à Sidi Moussa, ponctué par deux tests amicaux face à la RD Congo, soldés par des victoires

sur le même score (1-0).

Pour rappel, la dernière participation algérienne à un tournoi de football olympique remonte aux JO-2016 de Rio de Janeiro.

### CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE NATION

## Djaouad Syoud en Or

La sélection algérienne de natation a remporté cinq médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze) lors de la première journée de la 17e édition des Championnats d'Afrique juniors et seniors, organisée du 5 au 10 mai au centre nautique du complexe sportif « Miloud Hadeff » à Oran.

La médaille d'or a été décrochée par Djaouad Syoud sur 200 m papillon (1:00.07), devant son compatriote Fares Ben Zidoune, médaillé d'argent. Une autre médaille d'argent a été obtenue par le relais algérien 4x100 m nage libre seniors.

Les deux médailles de bronze ont été remportées par Mohamed Sameur sur 800 m nage libre et par le relais juniors mixte 4x100 m nage libre. Cette première journée a été dominée par l'Afrique du Sud, suivie de l'Égypte.

L'Algérie, le Zimbabwe et l'Ouganda ont chacun remporté un titre parmi les finales disputées. La sélection algérienne est composée de 50 nageurs (25 juniors et 25 seniors) et vise également les minima qualificatifs pour les Championnats du monde 2026.



### CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE TRAMPOLINE

## Deux médailles d'argent pour l'Algérie

La sélection algérienne de trampoline a remporté deux médailles d'argent par équipes aux Championnats d'Afrique 2026 à Pretoria.

Les seniors messieurs (Belkhir, Djennadi, Akeb, Hibon) ainsi que les juniors filles (Fedala, El Khir, Khelouati) ont chacun terminé à la deuxième place.

La compétition réunissait également la Namibie, la Tunisie et l'Afrique du Sud.

## Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

### Horizontalement

- 1- N'arrête de tourner.
- 2- Enlevant - Atome ou groupe d'atomes. 3- Insecte des eaux stagnantes - Organisation des Nations unies. 4- Frangins - Région militaire. 5- Entre sol et si - Apprécie beaucoup. 6- Carte maîtresse - Monnaie en Extrême-Orient. 7- Pas avoués - Gardé en main. 8- Animaux protecteurs d'un clan - Règle de dessinateur. 9- Ecole nationale d'administration - Résultat d'une action.

### Verticalement

- 1- Qui a ou peut prendre du volume. 2- Action de répéter, de faire de nouveau. 3- Réduit en poudre - Montagne de Grèce. 4- Qui coûte cher. 5- Autre nom du do - Opposé à l'ouest - Pronom personnel. 6- Armée du Moyen Age - Télégraphie sans fil. 7- Pièce de bois pour soutenir un navire en construction - Baie du Japon. 8- Qui est en proie à l'angoisse. 9- Adverbe de lieu - Ancienne danse à trois temps.

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Hazardeux  
Hasarddeux  
Hasardeux  
Asardeux

Spectaculaire  
Spectaculaire  
Spéctaculaire  
Spectaculère

Oportunité  
Opportunnité  
Oppaurtunité  
Opportunitié

Souveraineté  
Souvraineté  
Souverraineté  
Souveréneté

## Les mots fléchés

RELIÉE	ÉPAULARD	CHIPOTEUSE	TOUR	RAPPORT EN MATHS	ENZYME	PROGRÈS ÉCONOMIQUE
DANS LES HAUTEURS	ÉPROUVÉES	RIVIÈRE	MALCHANCE	MOT DE SOULAGEMENT	COUPÉES	
			ESPACE BLANC			
IL EST DE GLACES					DÉMONSTRATIF PLURIEL MARIAGES	
ABUSÉ						
		À LUI	DÉCAMPÉ			ELLE INSPIRE LE POÈTE
		RICHESSES	CUBE DE JOUEUR			
PAS LÀ	IL FAIT SAILLIE DÉLIMITÉES			CAPITAINE DU NAUTILUS		
				NOTA BENE		
		CONSTRUCTEUR APRÈS RÉ				
EMPORTE AVEC SOI				PATRON POPULAIRE DRÔLE ET INTELLIGENT		EXAGÉRÉE
RALENTIT			BATTEMENT D'ARTÈRE		QUELQU'UN	
						AVANT LA SPÉCIALITÉ ARGENT LIQUIDE
VENU AU MONDE CHARGE EN BALLON		ÉMET UNE HYPOTHÈSE GRAND SOLEIL				VA SANS BUT
			ATTENTION DISCUSSION		ASSAISONNEMENT PARESSEUX	
SORITE	SOUVENT MAUVAISE ROSE-ORANGÉ				RUDE AU GOUT BUTTES PRÈS DES MINES	
			BAC À CHATS COUTUMES			
BAIN DE VAPEUR	PETIT ARBRE VENTILER				CÉRIUM CONTESTÉES	ABIMÉES
				BOÎTE À SUFFRAGES ELLE OUVRE LA PORTE		CRÉATURE
DIFFUSE BIEN EN CHAIR			GUIGNES À CUEILLIR EN MATINÉE			
		UNI PAR TRAITÉ APRÈS DO				RÈGLE DOUBLE CALE
TRÈS GRAND DÉLICAT				BABINE		
			CORRECTIONS			

## BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :  
Genre de deux mâts

ARGUS	FRUGIVORE	QUETSCHÉ
ARRIVAGE	GALÉJADE	RECYCLÉ
BAGUETTE	GENDRE	REJOINDRE
BARBOTINE	GLACIAIRE	SABLER
BECTER	GOIJATERIE	SIFFLET
BERNER	IMPUR	SOLITAIRE
BONIMENT	JACINTHE	TANTALE
BONITE	JUCHER	TARIR
BRONZAGE	LOISIR	TENDON
CADRATIN	MARINIÈRE	TRANSCRIRE
CANTALOU	MÉTAPHORE	TRICÉPHALE
DÉTENDRE	PEINER	TURBULENCE
ENDURCIE	PÉPINIÈRE	URODÈLE
EURASIE	PIQUER	VORACEMENT
FLOCON	PRÉCAIRE	ZIGOUILLER
FONTANELLE	PRÉDATRICE	ZLOTY
FOREUR	PUCELLE	
FRUGALE	QUANTUM	

V	O	R	A	C	E	M	E	N	T	E	I	R	E	T	A	J	U	O	G
M	G	L	A	C	I	A	I	R	E	R	E	J	O	I	N	D	R	E	M
E	P	D	G	T	R	S	R	E	T	B	P	G	L	Y	P	O	J	B	A
T	R	E	E	G	A	E	A	N	L	R	A	O	E	U	T	A	L	R	R
A	E	R	U	T	H	N	E	B	E	L	I	G	C	N	C	O	F	O	I
P	C	S	E	C	E	M	T	D	L	S	E	E	U	I	D	R	L	N	N
H	A	T	U	C	I	N	A	A	I	E	L	N	N	E	U	R	P	Z	I
O	I	J	E	N	Y	T	D	R	L	L	R	T	A	G	T	I	E	A	E
R	R	T	O	N	R	C	R	R	E	E	H	E	A	T	Q	T	E	G	R
E	E	B	R	I	D	U	L	E	E	E	T	L	T	U	N	C	E	E	E
E	E	N	C	I	E	O	U	E	E	G	E	E	E	I	N	O	U	A	E
R	I	E	I	R	C	R	N	H	M	E	A	R	L	E	N	O	F	R	R
E	C	F	O	T	A	E	C	R	L	U	R	L	L	F	L	O	R	R	O
I	R	F	L	S	A	S	P	E	E	E	T	U	E	A	F	E	B	I	V
N	U	R	I	O	T	R	D	H	N	N	B	N	T	J	T	I	M	V	I
I	D	E	I	E	C	O	D	R	A	R	I	N	A	C	A	P	S	A	G
P	N	E	U	R	R	O	E	A	U	L	A	E	E	U	U	D	T	G	U
E	E	Q	T	U	A	B	N	T	C	C	E	B	P	R	Q	E	E	E	R
P	B	A	R	B	O	T	I	N	E	E	R	I	A	T	I	L	O	S	F
Z	I	G	O	U	I	L	L	E	R	T	R	A	N	S	C	R	I	R	E

## SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

### MOTS FLÈCHES

#### HORIZONTALEMENT

- 1- ENCOURUE - EPIE - ARBRISSEAU - GUE - BEE - GAGA - ELUT - NE - PUTOIS - EDENTE - RE - NET - ART - SAUR - DOCTORAL - TRITURE - LINO - MI CAID - MENTI - OPA - TRAIRE - ANONS - AUTO - REAL - TENANT - SECULIERS - BUE - TOLERER - FILET - DES - REPU - IRE - VET - BESOIN - ES.

#### VERTICALEMENT

- 1- INAUGURATION - ERODE - CREATEUR - PORCELET - BOB - GO - RICANEUSES - URBAIN - TA - SALIR - BRIE - SEDUIT - LISERE - USEE - TORDRA - ETRES - MES - LE - CE - AUTRE - PO - ERUDIT - MITES - FUI - BEAUTE - OLERON - NI - PUS - NARINE - ABOLI - GI - ENTRANT - ENUMERE - EUREETLOIR - TESTES.

### MOTS CROISÉS

#### HORIZONTALEMENT

- 1- FIGNOLAGE. 2- IRRESOLUS. 3- GOUT - ILES. 4- UNE - USITE. 5- RI - AN - ET. 6- ASEPTISEE. 8- TNT - LEPRE. 9- ETUS - OISE.

#### VERTICALEMENT

- 1- FIGURANTE. 2- IRONISANT. 3- GRUE - ENTE. 4- NET - APT. 5- OS - UNTEL. 6- LOIS - ISEO. 7- ALLIES - PI. 8- GUETTEURS. 9- ESSE - ENNE.

4x4

Ganglionnaire - Rossignol Pâtelage - Randonnée

BIFFE-TOUT : COOPTER



Page réalisée  
par Souiki Sidali



10/10

## NAISSANCE RARE AU ZOO DE BEN AKNOUN

Au parc zoologique de Ben Aknoun à Alger, cinq lionceaux blancs sont nés en mai 2026. Un événement rare qui émerveille les soigneurs et attire déjà l'attention des visiteurs. Avec plus de 128k vues, beaucoup d'internautes saluent une naissance exceptionnelle et symbolique, tandis que d'autres demandent plus d'efforts pour protéger les espèces rares en captivité.

## 9/10 MBAPPÉ VS VINÍCIUS JR



Le Real Madrid vit une crise interne inédite. Malgré le talent de Kylian Mbappé et de Vinícius Jr, leur cohabitation sur le terrain est un échec. Les deux stars préfèrent jouer au même poste (aile gauche), ce qui déséquilibre l'équipe. Le ton est monté en mai 2026 : une partie des fans a lancé la pétition «Mbappé dehors», lui reprochant un manque de professionnalisme après une escapade polémique pendant une blessure. En réponse, les soutiens du Français réclament le départ de Vinícius. Pour beaucoup, le club ne peut plus briller avec deux «coqs» dans le même vestiaire. Les supporters demandent à la direction de trancher et d'en vendre un pour retrouver une équipe soudée. Des publications sur le sujet ont été vues plus de 125k fois.

8/10

## UNE DZ AU MET GALA



Le Met Gala 2026, organisé par Anna Wintour à New York, avait pour thème «Fashion is Art». Les célébrités ont défilé dans des tenues inspirées de grandes œuvres, transformant le tapis rouge en musée vivant. Des stars comme Rihanna, Beyoncé, Bad Bunny ou Sabrina Carpenter ont marqué la soirée. La franco-algérienne, Léna Situations, s'y est aussi distinguée avec une robe inspirée de la sculpture. Entre admiration pour la créativité et fierté pour Léna Situations, certains dénoncent malgré tout un événement trop élitiste. Des cuts sur le sujet ont été vues plus de 119k fois.

## 7/10 POLÉMIQUE ARCOM



D'après une enquête de Mediapart, Jordan Bardella aurait envisagé de confier la présidence de l'Arcom à Cyril Hanouna en cas de victoire politique, une idée qui a rapidement suscité de vives réactions compte tenu du rôle de régulateur de l'institution française et de ses différends avec l'animateur. Le dirigeant du RN a toutefois démenti catégoriquement, affirmant n'avoir jamais fait une telle proposition, tandis que Cyril Hanouna parle d'une simple plaisanterie sans fondement. Avec plus de 87k vues, les internautes trouvent que si une telle nomination à la présidence de l'Arcom se concrétisait, elle poserait un problème majeur d'indépendance du régulateur, chargé de contrôler équitablement les médias audiovisuels en France. Elle risquerait aussi d'accroître les tensions politiques et la défiance envers l'institution, en alimentant les accusations de conflit d'intérêts et de politisation de l'audiovisuel.

6/10

## DES PLAGES PRIVÉES GRATUITES



À l'approche de l'été, les autorités locales d'Oran ont lancé un plan pour rendre plusieurs plages accessibles gratuitement à tous. Certaines plages auparavant privées seront ouvertes au public sans frais. Elles seront équipées de tables, chaises et parasols pour améliorer le confort des visiteurs. Cette décision vise aussi à mettre fin aux pratiques illégales de personnes qui imposaient des paiements aux estivants. Les services locaux poursuivent les travaux d'aménagement et de contrôle pour garantir des plages propres, organisées et accueillantes. L'objectif est d'offrir une meilleure expérience aux vacanciers et renforcer l'image touristique de la région. Avec plus de 40k vues, les internautes saluent l'initiative, mais certains restent sceptiques sur son application réelle sur le terrain. D'autres appellent à généraliser ce modèle dans toutes les wilayas côtières et éradiquer le concept de la plage privée.

5/10

## M.I.A. SOUTIENT TRUMP : KID CUDI TRANCHE

Le rappeur Kid Cudi a décidé de retirer M.I.A. de sa tournée après ses prises de position controversées sur scène, notamment liées à au soutien à Trump et à sa politique d'immigration, estimant que ses propos pouvaient heurter une partie du public. Une décision saluée par certains pour protéger l'ambiance des concerts, critiquée par d'autres au nom de la liberté d'expression. Les publications sur le sujet ont été vues plus de 20k fois.



## 4/10 FAYEZ KAZAK EN BURNOUS ALGÉRIEN

L'acteur syrien Fayez Kazak, star de «Bab El Hara», a marqué l'ouverture du Festival international du film Imedghassen 2026 en arborant un burnous algérien. Sa présence a illuminé le tapis rouge, aux côtés de nombreuses célébrités. Avec près de 2k réactions, les internautes saluent une apparition élégante et symbolique pour son hommage à la culture algérienne.

## 3/10 DRAME EN ATLANTIQUE



Ibn Hattuta (de son vrai nom Qasem Elhattu) est un célèbre créateur de contenu et voyageur jordanien, connu pour ses aventures authentiques à travers le globe. Récemment, il a confié que son voyage en voilier à travers l'Océan Atlantique a tourné au cauchemar sanitaire. Tout commence par le décès soudain d'un passager allemand après 12 jours en mer, et de son épouse juste après. L'angoisse grimpe d'un cran lorsqu'un autre passager tombe malade et que les analyses révèlent la présence du virus Hanta. Ce virus, généralement transmis par les rongeurs, provoque des fièvres hémorragiques sévères. Face à ce risque épidémique, le Cap-Vert a refusé l'accostage du navire, laissant l'équipage et Ibn Hattuta en quarantaine forcée au large. Cette situation a transformé une expédition de rêve en une «prison flottante» où la survie et l'incertitude dominent. Avec plus de 1 700 réactions, les internautes oscillent entre une profonde sympathie pour ce cauchemar en haute mer et une fascination inquiète face à ce scénario digne d'un film de contagion.

2/10

## LA PROVOC' DE DJ SNAKE

DJ Snake a annoncé sur Discord qu'il pourrait donner un concert gratuit au Stade Vélodrome si le Paris Saint-Germain remporte la Ligue des champions de l'UEFA, une pique directe envers l'Olympique de Marseille. Avec plus de 1 400 réactions, les internautes sont partagés entre humour et provocation, certains applaudissent le troll, d'autres dénoncent un manque de respect envers Marseille.

1/10

## «HÉLIOPOLIS» PROJETÉ EN FRANCE

Le réalisateur algérien Djaffar Gacem présente son film «Héliopolis» en France lors de projections spéciales à Bordeaux et Paris, les 7 et 8 mai, pour commémorer les Massacres du 8 mai 1945. Avec plus de 1 200 réactions, les internautes saluent une initiative forte et émouvante pour transmettre la mémoire historique au public international.

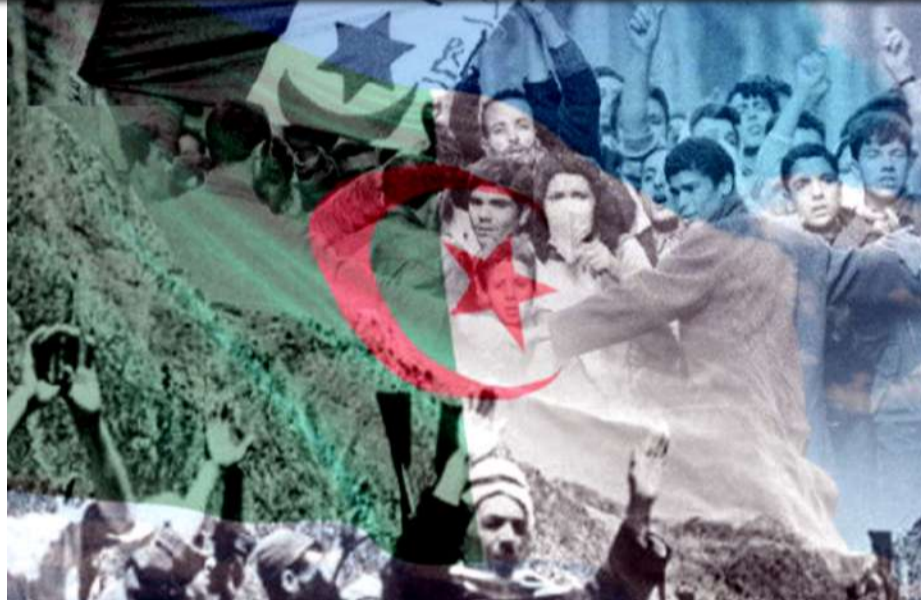
## COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

# UNE DATE DÉCISIVE POUR LA RÉVOLUTION

*La résistance du peuple algérien contre le colonialisme français a constitué le thème d'une conférence historique organisée, hier, à Souk Ahras, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945.*

**L**e Dr Abdeslam Akkache, chercheur en histoire moderne et contemporaine à l'Université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras, a indiqué que ces massacres ont constitué «un moment décisif qui a révélé le mensonge du colonialisme français concernant la liberté et l'égalité, en commettant des massacres sanglants contre des Algériens désarmés qui réclamaient la liberté et l'indépendance». Le même intervenant a également évoqué les sacrifices énormes consentis par le peuple algérien et ses luttes à travers les différentes étapes de la résistance populaire jusqu'à la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, ainsi que «les crimes contre l'humanité commis par le colonisateur français dans des tentatives désespérées d'éteindre la flamme de la résistance».

De son côté, Djamal Ouarti, professeur chercheur en histoire moderne et contemporaine à la même université, s'est attardé sur «la place centrale des documents d'archives dans l'écriture de l'histoire», les qualifiant d'«outil décisif» révélateur de vérités qui met en lumière les sacrifices et l'héroïsme du peuple algérien qui a payé d'un lourd tribut pour obtenir sa liberté, recouvrer sa souveraineté et préserver son identité. Cette rencontre, organisée



par l'Université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras, en présence des autorités locales, de membres de la famille révolutionnaire, d'acteurs de la société civile, de professeurs et d'étudiants universitaires, a offert l'opportunité de rappeler les valeurs de courage, de détermination et de loyauté du peuple algérien à travers son attachement à son droit légitime à la liberté, jusqu'à ce que sa lutte soit couronnée par la glorieuse Révolution et le recouvrement de la souveraineté nationale.

### COLLOQUE INTERNATIONAL À GUELMA

Par ailleurs, un colloque international intitulé «Massacres du 8 mai 1945 : dimensions, visions et impacts», s'est ouvert, hier, à l'Université de Guelma, réunissant des professeurs et des chercheurs nationaux et internationaux. Le recteur de l'Université 8-Mai 1945 de Guelma, Mahmoud Debabèche, a souligné, dans son discours inaugural, que ce colloque international, organisé à l'oc-

casion du 81e anniversaire des massacres perpétrés le 8 mai 1945 par les autorités coloniales françaises à Sétif, Guelma et Kherrata, donnera lieu à des communications présentées par 52 intervenants de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Il a ajouté que le colloque «propose une approche humanitaire, sociale et juridique des massacres du 8 mai 1945, analysée et débattue par des chercheurs spécialisés». De son côté, le Dr Abdennacer Omar, président du comité scientifique du colloque, a souligné que la rencontre aborde des axes relatifs à «la politique coloniale française en Algérie et son impact sur les massacres du 8 mai 1945», «le rôle du mouvement national dans la prise de conscience de liberté», «les préparatifs coloniaux pour réprimer les algériens à la lumière de documents d'archives», «les massacres dans les médias, entre passé et présent» et «les massacres par le prisme de la littérature et de l'art». Le colloque comprendra des conférences qu'animeront des professeurs algériens de 19 établissements universitaires nationaux ainsi que des professeurs, académiciens et spécialistes étrangers venus d'Espagne, de Tunisie, de Mauritanie, d'Irak et de Libye.

Synthèse R. N.

Le pongiste algérien Sami Khrouf a été élu membre de la Commission des athlètes de la Fédération internationale de tennis de table, a annoncé, hier, la Fédération algérienne de la discipline. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, l'instance fédérale a qualifié cette distinction de «pas important reflétant le niveau atteint par l'Algérie dans ce sport», soulignant que l'élection de l'expérimenté Sami Khrouf constitue une reconnaissance du parcours du tennis de table national. La Fédération a ajouté que «cette consécration est le fruit de plusieurs années de travail, d'efforts soutenus et de résultats positifs enregistrés par la sélection nationale, notamment aux niveaux continental et régional». Elle a également relevé que la présence du capitaine de l'équipe nationale seniors messieurs au sein de cette commission «renforcera la voix des

### FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE TENNIS DE TABLE L'Algérien Sami Khrouf élu membre de la Commission des athlètes

athlètes algériens dans les instances internationales et ouvrira de nouvelles perspectives pour le développement de la discipline». Selon la même source, «ce succès confirme la présence affirmée du tennis de table algérien sur la scène mondiale et constitue un important levier moral pour la poursuite des performances à l'avenir». Par ailleurs, Sami Khrouf

participe actuellement, avec les sélections nationales (messieurs et dames), au Championnat du monde par équipes qui se déroule à Londres du 28 avril au 10 mai, aux côtés des meilleures nations de la discipline. Les équipes algériennes masculine et féminine avaient validé leur qualification à ce rendez-vous mondial à la faveur de leurs performances lors du Championnat d'Afrique disputé en octobre dernier en Tunisie. La sélection masculine, composée de Mehdi Bouloussa, Milhane Djelouli, Mouhi Eddine Bella, Sami Khrouf et Stéphan Ouiche, évolue dans le groupe 6 en compagnie de la Grèce, du Portugal et de la Nouvelle-Calédonie. De son côté, l'équipe féminine, formée de Tania Morès, Jad Morès, Melissa Nasri et Amani Tazerouti, est engagée dans le groupe 3 avec l'Egypte, l'Afrique du Sud et la Belgique.

### BULLETIN DE L'OPEP

## Un dossier spécial sur Tassili n'Ajjer

Le bulletin de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a consacré, dans son dernier numéro, un dossier spécial au site du plateau du Tassili n'Ajjer, dans le sud de l'Algérie, le qualifiant de «témoin singulier» d'une longue histoire contribuant à la préservation d'un chapitre majeur du patrimoine de l'humanité. Dans un rapport intitulé «Tassili n'Ajjer : le musée à ciel ouvert du Sahara», la publication met en lumière la région en la qualifiant d'«archives à ciel ouvert des plus fascinantes de la planète» car elle constitue «un espace de milliers d'années de narration visuelle, ayant permis de sauvegarder un pan de l'histoire humaine et environnementale que l'écriture peinerait à transmettre avec la même profondeur expressive». Le plateau s'étend sur une vaste superficie, ce qui en



fait «le plus grand parc national d'Afrique», outre son classement au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1982, rappelle l'éditorial. Le bulletin revient également sur l'histoire géologique de la région, remontant à des centaines de millions d'années, offrant aujourd'hui «des paysages natu-

rels uniques». Toutefois, la valeur réelle du Tassili n'Ajjer «ne réside pas uniquement dans son caractère géologique, mais dans le fait d'abriter l'un des ensembles d'art rupestre les plus riches et les plus importants au monde», selon le rapport qui a précisé que «plus de 15 000 dessins et gravures y ont

été documentés à ce jour, alors que les chercheurs estiment qu'il en existe davantage dans les zones escarpées et difficiles d'accès». Pour les personnes souhaitant visiter ce site, la publication a précisé que «le circuit des visiteurs commence généralement à partir de la ville de Djanet, qui constitue la porte d'entrée du site et son centre géographique, d'où se déploient trois zones principales : le plateau du Tassili, la chaîne de la Tadrart rouge et la vallée d'Iherir». Elle a également évoqué certaines des œuvres les plus célèbres et des peintures rupestres du site, rappelant que la gravure dite de «La vache qui pleure» relate une légende locale selon laquelle ces bovins auraient, par leurs larmes, exprimé l'inquiétude des éleveurs face au début de l'assèchement de la région et à la baisse des précipita-

tions. Dans le même esprit, la publication met en avant l'importance scientifique de ces fresques, expliquant qu'elles constituent «un véritable registre visuel des grandes transformations climatiques qu'a connues le désert». Ces fresques rupestres attestent notamment de «la présence d'animaux tels que l'hippopotame, le crocodile ou la girafe, des espèces qui ne peuvent vivre que dans des milieux riches en eau, ce qui indique que le désert a connu, entre environ 12.000 et 7.000 ans avant notre ère, une période humide appelée période humide africaine (PHA)». Le bulletin de l'OPEP souligne aussi que le Tassili n'Ajjer demeure «un témoin d'une longue histoire d'interaction entre l'homme et son environnement, ainsi qu'un registre vivant des grandes mutations naturelles qu'a connues la terre».